

République du Niger

-----

**Ministère de l'Éducation de Base et  
de l'Alphabétisation**

-----

Secrétariat Général

**Draft du 07/11/05**

***PROGRAMME DECENNAL DE  
DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION (PDDE)***

***Etat de la mise en œuvre de l'An2***

**octobre 2004 - septembre 2005**

## **Avant - propos**

En octobre 2003, s'est tenue la première mission conjointe, Ministère de l'Éducation de Base 1 et de l'Alphabétisation et Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'éducation. Cette rencontre consacre officiellement le lancement du premier bloc (enseignement préscolaire, cycles de base 1 & 2, éducation non formelle) du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE). Rappelons que ce bloc est sous tutelle du MEB1/A.

Le second bloc, en chantier, concerne les enseignements moyen (lycée d'enseignement général) et supérieur et la formation technique et professionnelle. Ce second bloc est géré et piloté par le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie (MESS/R/T).

A l'issue de cette mission conjointe, les principaux documents relatifs à la mise en œuvre effective du premier bloc du PDDE furent présentés et validés.

Le présent document fait le bilan de la mise en œuvre des activités de l'AN2 du premier bloc du programme couvrant la période allant d'octobre 2004 à septembre 2005.

# **I. Rappel des objectifs visés et des grandes conclusions de la revue 2004**

Le programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) constitue sans conteste la première réforme du système éducatif nigérien marquée à la fois par des mutations institutionnelles profondes et une refonte totale des mécanismes de gestion/pilotage et d'organisation du système.

Les objectifs majeurs de ce programme sont : (i) l'universalisation de l'enseignement primaire à l'horizon 2015 et (ii) le développement significatif tant en qualité qu'en quantité de tous les ordres et type d'enseignement (préscolaire, enseignements secondaire et supérieur, éducation non formelle).

Pour l'An2 de mise en œuvre du premier bloc de ce programme (préscolaire, cycles de base 1&2 et éducation non formelle), les objectifs visés se présentent comme suit :

## ➤ **en matière de couverture il s'agit de :**

- porter les effectifs d'enfants du préscolaire de 18.234 en 2004 à 23.048 en 2005 ;
- porter le taux brut de scolarisation (TBS) au cycle de base 1 de 50,0% en 2004 à 54% en 2005 ;
- porter le taux brut d'admission au CI de 55,2% en 2004 à 60% en 2005 ;
- assurer la formation de 800 encadreurs des écoles coraniques rénovées en 2005 ;
- assurer la formation de 90.000 auditeurs en alphabétisation.

## ➤ **en matière d'équité:**

- porter le taux brut de scolarisation en milieu rural de 48,4% en 2004 à 52% en 2005 ;
- porter le taux brut de scolarisation des filles de 40,4% en 2004 à 46% en 2005 ;
- assurer la formation de 58.500 femmes dans les structures d'alphabétisation (65% des effectifs globaux).

## ➤ **au plan qualitatif, il est prévu de :**

- Porter le taux d'achèvement au primaire de 32,2% en 2004 à 40% en 2005 ;
- réduire le taux de redoublement au CM2 de 21,8% en 2004 à 15% en 2006 ;
- porter le taux de réussite aux campagnes d'alphabétisation de 42% en 2000 à 80% en 2013.

## ➤ **au plan de la gestion et du pilotage du système, il s'agit de :**

- renforcer les capacités des structures centrales et déconcentrées du MEB/A en matière de gestion et de pilotage du système ;

- impliquer les communautés à la base dans la gestion de l'école à travers les Comités de gestion des établissements scolaires (COGES).

A ces objectifs s'ajoutent des actions ou points critiques relevés après l'An1 de mise en œuvre du programme et qui doivent présenter des avancées significatives pour l'An2. Ces actions se concentrent essentiellement autour des points ci-après :

- **en matière d'accès** : (i) la gestion des enseignants contractuels, (ii) la promotion de la scolarisation des filles et la réforme des centres de formation en développement communautaire (CFDC) ;
- en ce qui a trait à la **qualité de l'enseignement** : la réfondation des curricula, la formation initiale et continue et les manuels scolaires
- pour ce qui est du **développement institutionnel**, l'on relève la promotion du principe d'imputabilité, la gestion déconcentrée et l'implication des communautés à la base à travers les comités de gestion des établissements scolaires.

La section suivante fait état de la mise en œuvre de ces points.

## **II. Etat de la mise en oeuvre des recommandations de la revue 2004 (feuille de route 2005 MEBA/PTF)**

Dans l'esprit du cadre partenarial, le MEBA et les partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur de l'éducation ont mis en place un mécanisme opérationnel au cours de l'année 2004/2005 dans le but d'assurer un suivi permanent de l'exécution des volets du PDDE, en particulier les points critiques relevés au cours de la revue 2004. A cet effet, il a été instauré des séances de travail au cours desquelles les Responsables de volet présentent aux partenaires l'état d'avancement des activités de l'An2 du PDDE dont ils ont la charge.

Ces séances ont permis, entre autres, de partager l'information à temps et de relever les avancées et/ou les contre-performances enregistrées par les différents volets du programme et de recevoir les remarques et suggestions en vue d'apporter des remédiations aux contraintes identifiées.

Les lignes qui suivent décrivent le niveau de réalisation des différentes recommandations issues de la revue 2004.

### **2.1 Volet Accès**

En matière d'amélioration de l'accès et de la couverture du système éducatif, les recommandations sont afférentes à la promotion de la scolarisation, notamment des filles, au génie civil (infrastructures scolaires) et à la gestion du personnel enseignant en général et des enseignants contractuels en particulier.

On relève que le niveau global d'exécution des recommandations est globalement satisfaisant. Ainsi la note clarifiant la coexistence de deux filières de construction de salles de classe : la filière des classes en dur et celle des classes à structure métallique semi-définitive a été élaborée et partagée avec les partenaires techniques et financiers du secteur. En ce qui concerne la définition et la validation d'un programme intégré de promotion de la scolarisation des filles, on note l'existence d'un document cadre décrivant les différentes stratégies en vue de promouvoir la synergie des interventions dans ce domaine.

En ce qui concerne les différentes études identifiées, en l'occurrence l'étude sur l'évaluation des centres de formation en développement communautaire (CFDC) et l'audit organisationnel externe de la gestion globale des enseignants contractuels, le niveau d'exécution reste très faible (élaboration des TDR et processus de recrutement des cabinets/consultants devant mener l'étude en cours). Cette situation est imputable en grande partie....

N°	Recommandations	Etat d'exécution	Observations
R1	Elaborer une note clarifiant le cadre stratégique pour le développement des constructions scolaires basé sur la coexistence de deux filières de construction de salle de classe : la filière des classes en dur et la filière des classes à structure métallique semi-définitive.	- Note élaborée et examinée au sein de la DGAR.	Document porté à la connaissance des PTF à la réunion du 22/06/05.
R2	Organiser en 2005 un audit organisationnel externe de la politique globale de gestion des contractuels depuis 3 ans.	TDR élaboré	
R3	Définir et valider un programme intégré de promotion de la scolarisation des filles.	- Programme intégré de promotion de la scolarisation des filles élaboré. - TDR pour l'organisation d'un atelier de validation élaboré transmis à la BM pour avis de non objection.	
R4	Entreprendre, en 2005, avec le concours des PTF, une évaluation des centres de formation en développement communautaire (CFDC).	TDR élaboré ; contact en cours.	

## 2.2 Volet Qualité

Les recommandations relatives à ce volet « qualité de l'éducation » sont au nombre de quinze et s'articulent autour de quatre catégories.

La 1<sup>ère</sup> catégorie concerne le paiement régulier des pécules des enseignants contractuels, leur plan de carrière, la consolidation des procédures relatives à leurs cotisations sociales et la formation de ceux d'entre eux qui n'ont pas eu de formation initiale. Certaines de ces recommandations sont totalement réalisées. C'est le cas des dispositions prises pour éviter le retard dans le paiement des pécules ainsi que la consolidation des procédures relatives aux cotisations sociales, la formation de 45 jours des enseignants contractuels sans formation pédagogique. D'autres recommandations sont en cours de réalisation (élaboration d'un plan de carrière pour les enseignants contractuels).

La 2<sup>ème</sup> catégorie des recommandations est afférente aux institutions de formation des formateurs (ENI et ENS). Les deux recommandations qui concernent les ENI ont trait, d'une

part à leur dotation minimale en équipements et moyens de fonctionnement pour assurer les stages pratiques dans de bonnes conditions et d'autre part à la définition et l'application des textes réglementaires de ces structures de formation de formateurs. Si la 1<sup>ère</sup> recommandation est réalisée parce que toutes les ENI ont reçu des délégations de crédits, la seconde est en cours dans la mesure où les textes sont élaborés et transmis au gouvernement pour adoption.

S'agissant de l'Ecole Normale Supérieure dont la position doit être clarifiée dans le processus de formation initiale et continue, des contacts sont déjà pris.

La 3<sup>ème</sup> catégorie des recommandations est liée à l'encadrement de proximité des enseignants. Il s'agit des visites, animations, inspections et formation continue que doivent assurer annuellement les inspecteurs et conseillers pédagogiques. Des correspondances ont été adressées aux structures concernées et en retour, l'application est estimée à 49,11% de taux de réalisation pour les visites de classes et 51,11% pour les inspections. Pour atteindre ces résultats, le niveau central a placé un inspecteur par inspection et renforcé toutes les inspections en conseillers pédagogiques.

La 4<sup>ème</sup> et dernière catégorie des recommandations du volet « qualité de l'éducation » touche trois aspects : les curricula, les enquêtes sur les acquis scolaires et le temps effectif des apprentissages et les manuels scolaires. A propos des curricula, les éléments de base devant permettre de définir les compétences de base pour les élèves des cycles de base 1&2 et des apprenants du non formel, à savoir le diagnostic de l'existant, les études socio-culturelles et la banque de situation de vie sont réalisés. L'atelier de définition de ces compétences est prévu pour novembre 2005. Il en est de même pour l'enquête sur les acquis scolaires dont les résultats ont fait l'objet d'une présentation à la session du CNE tenue en septembre 2005. Par contre, l'enquête qui devrait se faire sur le temps d'apprentissage effectif des élèves dans les classes primaires est reportée à une autre date. Quant aux manuels scolaires, leur distribution, jusque dans les écoles par le fournisseur, a été effective.

	<b>Recommandations</b>	<b>Etat d'exécution</b>	<b>Observations</b>
R5	Définir les éléments constitutifs des compétences de base (cf. le référentiel de compétences) pour les élèves du cycle de base 1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments de base sont réalisés (diagnostic de l'existant, études socio-culturelles, banque de situations de vie).</li> <li>- L'atelier de définition des compétences est prévu en novembre 2005.</li> </ul>	
R6	Définir en concertation avec le Ministère de l'Economie et des Finances les dispositions qui permettent d'éliminer les retards de paiement du pécule des enseignants contractuels, de manière à assurer une régularité de paiement de salaire identique à celle des enseignants titulaires.	De façon concertée le MEBA et le MEF ont décidé que les délégations de crédits soient transmises à partir du 5 du mois courant afin qu'elles arrivent dans les régions avant la fin du mois.	
R7	Elaborer le projet de plan de carrière des contractuels	Etude en cours	

R8	Consolider les procédures relatives aux cotisations sociales des contractuels afin de les rendre totalement opérationnelles.	Les cotisations sociales ont été budgétisées en 2005 et les régions ont été régulièrement saisies en vue de s'assurer du versement effectif de ces cotisations.	
R9	Faire en sorte que chaque ENI reçoive une dotation minimale en équipements et moyens de fonctionnement, notamment pour assurer dans de bonnes conditions le stage pratique des élèves-maîtres en formation initiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ENI ont reçu des délégations de crédits notamment pour assurer le stage pratique, le fonctionnement des services.</li> <li>- L'ENI de Tillabéry est doté en minibus.</li> </ul>	
R10	Identifier les « meilleures pratiques » pédagogiques au sein des ENI et faire en sorte qu'elles soient généralisées à l'ensemble des écoles normales pour l'amélioration de la formation initiale et des formations de rattrapage (sous réserve de vérifier la faisabilité de ce dernier objectif) pour les contractuels ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'intention des Enseignants contractuels sans formation initiale, des sessions de formation de 45 jours ont été organisées dans les 5 ENI.</li> <li>- D'autres formations au profit des directeurs d'écoles, des encadreurs sont programmées.</li> </ul>	
R11	Elaborer des propositions sur les améliorations souhaitables de la formation de rattrapage des contractuels		
R12	Veiller à ce que les décrets d'application relatifs au statut des ENI transformées en EPA et des personnels enseignants dans les écoles normales soient définis et mis en application	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets de textes sont disponibles et se trouvent au CAB/MEBA</li> <li>- 40 inspecteurs et 70 conseillers pédagogiques ont été mis à la disposition des écoles normales pour renforcer l'encadrement pédagogique</li> <li>- Nomination des Directeurs des EN non réalisée</li> </ul>	

R13	Confirmer l'obligation pour les inspections et les conseillers de programmer annuellement des objectifs minima de visites, animations, inspections et formation continue, sur la base d'un contenu et d'un rythme minima défini par le niveau national et instaurer une obligation de rendre compte des réalisations effectuées, ainsi qu'un contrôle interne des performances annoncées	A ce sujet, des correspondances sont adressées aux IEB et CP par le biais des DREBA. 6012 visites de classes soit un taux de réalisation de 49,11% et 1523 inspections soit un taux de 51,80% ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2004-2005.	
R14	Procéder aux affectations additionnelles permettant d'atteindre les objectifs de densification du réseau des inspecteurs et conseillers pédagogiques (1 conseiller pédagogique doit couvrir 4 CAPED)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition d'1 inspecteur par inspection</li> <li>- Renforcement des IEB en conseillers pédagogiques</li> </ul>	
R15	Clarifier la position de l'école normale supérieure (ENS) dans le système de formation initiale et continue	Le dossier suit son cours. Dores et déjà, une correspondance est envoyée à l'ENS	
R16	Réaliser la distribution effective des manuels en 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution des manuels scolaires faite directement dans les écoles par le fournisseur agréé.</li> <li>- Le comité de suivi de la distribution des manuels fera une mission pour constater les quantités effectivement placées.</li> </ul>	
R17	Préciser les perspectives en termes de promotion du bilinguisme, en cohérence avec l'ouverture des filières évoquées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des fora sur les attentes vis-à-vis de l'école ont été organisées. Le document cadre d'orientation des curricula précisera la vision quant à la langue d'enseignement</li> </ul>	
R18	Réaliser l'enquête sur les acquis scolaires en 2005 (ses résultats pourront être examinés lors de la prochaine revue)	L'enquête est réalisée et les résultats seront présentés à la revue conjointe	
R19	Organiser une enquête sur le temps d'apprentissage effectif des élèves dans les classes primaires	En concertation avec la DGEB, l'enquête a été repoussée à une date ultérieure pour la simple	



		raison que l'année scolaire 2004-2005 n'étant pas une année scolaire normale, une enquête sur le temps d'apprentissage effectif des élèves risquerait de donner des résultats biaisés.	
--	--	--	--

## 2.3 Volet Développement institutionnel

A ce niveau, les recommandations peuvent être regroupées en cinq (5) domaines.

Le 1<sup>er</sup> domaine est lié aux problèmes d'information et de communication entre les différentes structures du MEBA quant aux allocations, aux responsabilités des uns et des autres, à la diffusion du plan global de formation. En termes d'avancées, on peut dire que relativement à l'information sur les fonds et les responsabilités déléguées aux structures déconcentrées, le budget national fait désormais ressortir clairement les lignes de crédits qui reviennent à chaque DREBA. De la même manière, l'information relative aux transferts des subventions à accorder aux COGES est diffusée à tous les niveaux. Par contre, la diffusion du plan global de formation du personnel du MEBA n'est pas faite puisque non élaboré.

Le 2<sup>ème</sup> domaine est lié à l'appui que le niveau central doit apporter aux structures déconcentrées afin qu'elles soient mieux outillées dans la mise en œuvre des activités du PDDE. On note des avancées très significatives avec notamment la tenue d'une mission terrain d'appropriation du programme et de son processus de mise en œuvre et l'organisation de sessions de formation aux méthodes de passation de marchés au profit des techniciens de BTP, des contrôleurs et comptables régionaux. En outre, en début du mois de novembre 2005 suivra un autre type d'appui devant permettre aux régions d'élaborer elles-mêmes leurs différents programmes d'activités.

Le 3<sup>ème</sup> domaine de recommandations concerne la carte scolaire. Aussi, pour auditer la situation et identifier les solutions à mettre en œuvre en vue de rendre la carte scolaire opérationnelle, la coopération française a-t-elle placé un Assistant Technique auprès de la DEP. Dans la même logique, deux consultants nationaux viennent d'être recrutés par l'Union Européenne pour finaliser l'opération.

Pour généraliser l'utilisation de cette carte scolaire dans la programmation des constructions scolaires et la politique d'affectation des enseignants, la DEP a mis à la disposition des DREBA, depuis mars 2005, les outils nécessaires.

S'agissant de la finalisation du rapprochement des noms des villages et les coordonnées géographiques, la DEP a fait reprendre les travaux en utilisant des informations du projet SIGNER. Cette étape pourrait s'achever dans quelques semaines. En ce qui concerne l'intégration des données démographiques du recensement 2001, la mise à disposition de ces données par le BCR est attendue.

Quant à la budgétisation et la sécurisation du financement de la collecte des données de statistiques scolaires, elles sont prises en compte sur les dépenses annuelles du MEBA.

Le 4<sup>ème</sup> domaine concerne la production d'un document qui analyse les difficultés de mise en œuvre du changement au niveau de chaque direction générale en questionnant les

différentes étapes jalonnant le processus d'opérationnalisation de la direction générale : création des services, définition des attributions, des profils de poste, des procédures internes, des renforcements de capacités. Le niveau de réalisation de cette recommandation reste faible.

Enfin, le 5<sup>ème</sup> domaine est spécifique à la précision et validation de la stratégie nationale relative au renforcement de la gestion du système éducatif au niveau décentralisé. Sur ce plan, un certain nombre de réalisations sont faites notamment : (i) production d'un document consensuel clarifiant la vision de la politique décentralisée des écoles, (ii) la formation des membres des COGES à leurs missions et au système de gestion des manuels scolaires (Recours est fait aux ONG pour la formation) et (iii) l'organisation de trois (3) missions terrains par la CN/COGES.

	<b>Recommandations</b>	<b>Etat d'exécution</b>	<b>Observations</b>
R20	Faire en sorte que chaque directeur général produise un document qui analyse les difficultés de mise en œuvre du changement en questionnant les différentes étapes jalonnant le processus d'opérationnalisation de sa direction générale : création des services, définition des attributions, des profils de poste, des procédures internes, des renforcements de capacités	<b>DGENF:</b> un 1er doc est transmis à la DL. ; la même question est prise en compte dans la politique d'éducation non formelle qui est en cours d'élaboration.	
R21	Faire en sorte que chaque DREBA produise un programme d'activités annuel budgétisé et rende compte de son exécution trimestriellement.	Mission d'accompagnement prévue pour Novembre 2005	
R22	Rendre l'information transparente sur les fonds et les responsabilités délégués aux niveaux déconcentrés	Désormais, le budget du MEBA fait ressortir clairement les lignes de crédits qui reviennent à chaque DREBA	
R23	Mobiliser une équipe du niveau central, pour l'accompagnement des DREBA dans l'apprentissage de l'autonomie de gestion et pour les inciter à utiliser les personnels spécialisés mis à disposition	Formation des BTP, Comptables et contrôleurs régionaux aux méthodes et procédures de passation des marchés par la cellule de passation des marchés.	
R24	Diffuser le plan de formation global du personnel du MEBA aux niveaux central et déconcentré	Dossier en veilleuse.	
R25	Préciser et valider la stratégie nationale relative au renforcement de la gestion du système éducatif au niveau décentralisé notamment en matière : <ul style="list-style-type: none"> <li>o de promotion et d'accompagnement des COGES et structures participatives sous régionales,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'un document consensuel sur la politique décentralisée des écoles.</li> <li>- Chaque école</li> </ul>	

	<p>et de d'accompagnement à cet effet des inspections par des opérateurs spécialisés,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de subvention aux COGES et d'objectifs poursuivis à cet effet (financement décentralisé des fournitures, projets d'écoles),</li> <li>○ de suivi des réalisations et des effets concernant le transfert de compétences et de fonds aux COGES (définition d'un panel d'indicateurs sur les réalisations et les effets attendus dans le cadre des subventions accordées aux COGES</li> </ul>	<p>dispose d'un COGES formé sur ses missions et le système de gestion des manuels scolaires (Recours est fait aux ONG pour la formation).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des propositions sur la réorientation des subventions à accorder aux COGES sont faites par la CN/COGES</li> <li>- Des rapports sur 3 missions terrains effectuées par la CN/COGES sont disponibles.</li> </ul>	
R26	Diffuser à tous les niveaux l'information relative aux transferts de subventions du MEBA aux COGES	La procédure est connue des responsables des structures déconcentrées du MEBA.	
R27	Mobiliser une expertise pour auditer la situation et identifier les solutions à mettre en œuvre pour rendre la carte scolaire opérationnelle	<p>La coopération Française a mobilisé une expertise (1 AT) auprès de la DEP pour faciliter la mise en œuvre des recommandations. L'Union Européenne qui finance le projet Carte Scolaire a obtenu la collaboration de l'ISU et de l'IPE. Pour rendre la carte scolaire opérationnelle, le MEBA dispose d'atouts non négligeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des outils informatiques performants</li> <li>- des ressources humaines de qualité</li> </ul> <p>Deux consultants nationaux viennent d'être recrutés par l'Union Européenne pour finaliser cette opération. S'agissant de l'intégration des données démographiques du recensement 2001 l'on attend la mise à disposition de ces données par le BCR</p>	

R28	Généraliser l'utilisation de la carte scolaire pour la programmation des constructions scolaires et la politique d'affectation des enseignants	Depuis la dernière mission-terrain de la DEP (mars 2005), les DREBA ont à leur disposition les outils nécessaires pour généraliser l'utilisation de la carte scolaire dans la programmation des classes et l'affectation des enseignants.	
R29	Terminer le rapprochement des noms des villages et coordonnées géographiques et intégrer les données démographiques du recensement 2001	Le rapprochement des données : la DEP a fait reprendre les travaux de rattachement des données écoles aux données villages en utilisant des informations du projet SIGNER. Cette étape qui pourrait s'achever dans quelques semaines permettra de résoudre un certain nombre de cas. Les cas non résolus devront être transmis aux DREBA et aux Inspections qui seront à même de les régler définitivement. Deux consultants nationaux viennent d'être recrutés par l'Union Européenne pour finaliser cette opération. S'agissant de l'intégration des données démographiques du recensement 2001, l'on attend la mise à disposition de ces données par le BCR.	
R30	Budgétiser et sécuriser le financement de la collecte des données de statistiques scolaires sur les ressources nationales	Le financement de la collecte des données est désormais budgétisé sur les dépenses annuelles du MEBA ; Mais ce financement est soumis à régulation, ce qui pose parfois le problème de la mobilisation de ces ressources au moment opportun	

## 2.4 Volet Amélioration des revues conjointes

R31	Intégrer dans les documents de la revue la présentation des indicateurs de l'initiative Fast Track et une ventilation des principaux indicateurs de résultats par région pour améliorer la lisibilité des résultats présentés sous forme de moyenne nationale	RAS	
R32	Veiller à relier les activités réalisées en l'An T avec les activités programmées de l'An T+1 pour une appréciation plus aisée des articulations	RAS	
R33	Proposer dans le rapport un zoom sur les principales difficultés de mise en œuvre enregistrées au cours de l'année et creuser l'analyse des facteurs explicatifs et des mesures correctrices envisagées.		
R34	Faire en sorte que les documents soient effectivement disponibles, un mois avant le démarrage des travaux de la revue		
R35	Obtenir une participation de haut niveau du ministère en charge des finances		
R36	Prévoir éventuellement des débats composante par composante, le cas échéant centrés sur celles des sous-composantes qui posent davantage problèmes, en s'appuyant sur les résultats des investigations demandées par la revue précédente		
R37	Assurer un suivi continu du PDDE, à travers notamment les réunions régulières des PTF, afin d'être en possession de quelques résultats et tendances pour la revue SRP de juin.		

## 2.5 Volet Dialogue partenarial

R38	Les PTFs et le MEBA s'organisent pour suivre de manière privilégiée les points critiques relevés dans le présent aide-mémoire.		
R39	Les PTFS veillent en concertation avec le MEB1/A à se répartir les tâches de supervision et échangent, après rédaction d'une note technique, leurs conclusions sur les thématiques sélectionnées.		

## 2.6 Volet Ressources financières

Deux recommandations sont faites sur ce volet. La 1<sup>ère</sup> est relative à la consolidation de l'évaluation des ressources pour le secteur. Elle consiste à enlever les aides budgétaires qui ne sont pas encore signées puis vérifier avec les partenaires le montant des aides projets. A ce niveau, sur un montant total de 24 081 000 000FCFA, **la contribution de l'Etat** s'élève 8.129.000.000 FCFA, les **Appuis budgétaires** à 8.824.000.000 FCFA et l'**Aide Projet** à 8.128.000.000 FCFA.

La 2<sup>nde</sup> recommandation demandait de se rapprocher du Ministère de l'Economie et des Finances au plus haut niveau pour éclaircir la question de la disponibilité des aides budgétaires. A cet effet, plusieurs séances de travail ont été organisées.

	<b>Recommandations</b>	<b>Etat d'exécution</b>	<b>Observations</b>
R40	Consolider l'évaluation des ressources pour le secteur (enlever les aides budgétaires qui ne sont pas encore signées, vérifier avec les partenaires le montant des aides projets)	<b>Etat :</b> 8.129.000.000FCFA <b>Appuis budgétaires :</b> 8. 824.000.000FCFA <b>Aide Projet :</b> 8. 128.000.000 FCFA <b>TOTAL :</b> 24.081.000.000FCFA	
R41	Se rapprocher du Ministère des Finances au plus haut niveau pour éclaircir la question de la disponibilité des aides budgétaires.	Séances de travail organisées.	

### III. Rendement du système éducatif : Etat de développement de l'éducation de base pour l'An2 de mise en œuvre du PDDE

Le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000) a marqué une étape décisive en faveur des objectifs d'éducation pour tous. La communauté internationale a convenu que les objectifs d'éducation pour tous et plus singulièrement la scolarisation primaire universelle constitue la base fondamentale de toute politique de développement. Cette volonté requiert de chaque gouvernement l'élaboration de stratégies formelles de développement de l'éducation en cohérence avec les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Le Niger, dans cet esprit et avec l'appui des partenaires au développement, a élaboré un programme décennal de développement de l'éducation (PDDE). Ce programme fut officiellement lancé en octobre 2003.

Aujourd'hui, soit après deux ans de mise en œuvre du programme, qu'en est-il du rendement du système éducatif ? Quelles leçons apprises ? Et quelles difficultés rencontrées ?

#### 3.1 Etat du développement de l'éducation de base

De manière générale, on note que les niveaux des indicateurs ciblés pour l'An2 de mise en œuvre du programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) n'ont pas été atteints (cf. Tableau : Suivi des indicateurs du PDDE). Cet état de fait s'explique en grande partie par l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Il s'agit principalement de l'impact de la situation alimentaire et le retard dans la décentralisation de la mise en œuvre du programme. Toutefois, la dynamique de développement impulsée se maintient comme en témoignent les sections qui suivent.

Tableau 1 : Indicateurs de suivi du PDDE

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05		
				Prévisions	Réalisations	Taux (%)
Effectifs élèves du préscolaire	15.583	17.284	18.234	23.048	19.597	85,0
Effectifs élèves du cycle de base 1 (primaire)	760.987	857.592	980.033	1.101.629	1.064.032	96,6
dont filles	302.566	344.313	395.330	461.792	433.964	94,0
Nouveaux entrants en première année (CI)	204.069	215.946	242.047	277.809	248.835	89,6
dont filles	83.506	89.764	100.353	115.304	105.130	91,2
Taux brut de scolarisation primaire (en %)	41,7	45,4	50,0	54	52,4	97,0
Taux brut de scolarisation primaire en milieu rural (en %)	38,1	42,6	48,4	52	50,8	97,7
% des filles au primaire	39,8	40,1	40,3	42	40,8	97,1
% du groupe d'âge ayant achevé le primaire	25,6	24,7	32,2	40	36,4	91,0
% d'élèves du CE ayant obtenu des notes satisfaisantes en français	42 <sup>1</sup>	-	-			
% d'élèves du CE ayant obtenu des notes satisfaisantes en mathématiques	55 <sup>2</sup>	-	-			

<sup>1</sup> Ces données se réfèrent aux enquêtes nationales MLA/SEDEP conduites en 2000 et 2001

<sup>2</sup> Enquêtes MLA/SEDEP, 2000-2001.

Nombre cumulé d'enseignants contractuels recrutés <sup>3</sup>	7.917	10.417	13.177	16.782	16.245	96,8
Ratio manuel par élève au primaire	1/3	1/3	1/3	1/3	1/3	
Nombre d'adultes et de jeunes inscrits aux cours d'alphabétisation dont % femmes	34602 (43)	39880 (63)	53435 (68)	90000 (65)		
Nombre de comités de gestion scolaires ciblés	-	240	1000	2029	500	24,6
Taux brut d'accès en 1 <sup>re</sup> année primaire	49,8	51,0	55,2	60	54,7	91,2
Taux de survie au primaire	64,2	65,4	67			

Source : USE/PDDE

### 3.1.1 Protection et éveil de la petite enfance

Comme signalé plus haut, l'objectif escompté en matière de protection et d'éveil de la petite enfance n'est pas atteint. En effet, pour 23.000 enfants attendus dans les structures d'encadrement de la petite enfance seulement 19.597 ont été inscrits. Ceci s'explique du fait que véritablement, il n'existe pas de ressources conséquentes allouées à ce niveau d'enseignement. Cependant, on note une progression continue des effectifs d'enfants du préscolaire au cours de ces dernières années, malgré la modestie des ressources mobilisées en faveur de ces structures d'accueil. En effet, le nombre d'enfants encadrés dans les jardins d'enfants et classes maternelles est passé de 15.583 en 2002 à 19.597 en 2005, soit une progression relative de 26%. Cette croissance des effectifs est la conséquence de l'implantation progressive de ces structures d'éducation en milieu rural.

On ne relève pratiquement pas de disparités statistiques significatives entre genre dans cet ordre d'éducation.

**Tableau :** Evolution du développement des structures d'accueil de la petite enfance

Années	Etablissements	Classes	Encadreurs		Elèves	
			Total	% Femmes	Total	% Filles
2001-02	193	505	608	98%	15 583	48%
2002-03	222	547	684	98%	17 284	50%
2003-04	253	594	753	99%	18 234	49%
2004-05	307	612	839	97%	19 597	50%

<sup>3</sup> Y compris les contractuels recrutés sur financement PAEFAN/BID.



### 3.1.2 Enseignement du cycle de base 1 (enseignement primaire)

#### 3.1.2.1 Accès au cycle de base 1

L'accès au cycle de base 1, ici mesuré par le taux brut d'admission<sup>4</sup> en première année d'études s'améliore progressivement, malgré la stagnation constatée cette année. En effet, le taux d'admission est passé de 51% en 2003 à 55% en 2005, soit un gain de 4 points pourcentage. Ce gain n'est que d'à peine 1 point pourcentage entre 2002 et 2003. En termes d'effectifs de nouveaux entrants, on est passé de 204.000 élèves recrutés en 2002 à 250.000 en 2005, soit une augmentation de 22%.

**Tableau** : Evolution Taux Brut d'Admission

	<b>2001-02</b>	<b>2002-03</b>	<b>2003-04</b>	<b>2004-05</b>
Ensemble	50	51	55	55
Garçons	58	60	65	63
Filles	41	43	46	46
<b>Parité Filles/Garçons</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	<b>0,73</b>
Urbain	79	87	90	92
Rural	44	44	49	48
<b>Parité Rural/Urbain</b>	<b>0,56</b>	<b>0,51</b>	<b>0,54</b>	<b>0,52</b>

L'examen du tableau ci-dessus montre que les disparités entre filles et garçons et entre milieu rural et milieu urbain se résorbent difficilement.

#### 3.1.2.2 Couverture de l'enseignement du cycle de base 1

Tout comme l'accès, la couverture de l'enseignement du cycle de base 1 s'est beaucoup améliorée ces dernières années. En effet, l'indice du niveau global de couverture du pays en enseignement primaire, appréhendé ici par le taux brut de scolarisation, même s'il est de deux points pourcentage en dessous de l'objectif de 54% attendu pour cette deuxième année de mise en œuvre du PDDE, a progressé de manière constante entre 2002 et 2005 ; passant de 42% en 2002, 50% en 2004 et à 52% en 2005. Cette dynamique impulsée depuis 1998 et voulue et confirmé avec la mise en œuvre du programme sera davantage accélérée avec la décentralisation très prochaine du PDDE. Ceci est la conséquence des énormes investissements réalisés en faveur de cet ordre d'enseignement en matière de construction de salles de classe et de recrutement d'enseignants.

Bien plus, cette évolution s'est accompagnée de réduction des disparités constatées, notamment entre filles et garçons et entre milieu urbain et milieu rural.

En milieu rural, non seulement on note une forte augmentation du taux brut de scolarisation qui passe de 42,6% en 2003 à 48,4% en 2004 et à 50,8% en 2005 pour une prévision de

<sup>4</sup> Le taux brut d'admission au CI est le rapport entre les nouveaux entrants de tous âges confondus au CI et la population des enfants ayant l'âge légal d'admission au CI. Au Niger, l'âge légal d'admission en première année d'études du primaire (CI) est de 7 ans révolus.

52%, mais on assiste également à une diminution progressive du fossé observé d'avec le milieu urbain. Les inégalités régionales semblent se résorbées.

En matière de scolarisation de la jeune fille, les disparités entre sexes semblent difficilement se réduire en dépit des activités réalisées depuis 1996 avec l'appui des partenaires au développement. La proportion des élèves filles dans les effectifs totaux d'élèves du cycle de base 1 n'a progressé que de 0,7 points pourcentage entre 2003 et 2005 ; passant de 40,1% en 2003 à 40,8% en 2005.

**Tableau:** Evolution du Taux Brut de Scolarisation

	<b>01-02</b>	<b>02-03</b>	<b>03-04</b>	<b>04-05</b>
<b>Ensemble</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>50</b>	<b>52</b>
Garçons	50	54	60	62
Filles	33	37	40	43
Urbain	52	53	54	57
Rural	38	43	48	51

Quand on s'intéresse à la zone de résidence, on relève de fortes disparités même si elles semblent se résorber. En effet, si on ne tient pas compte de la Communauté urbaine de Niamey ayant atteint presque la scolarisation universelle en termes de TBS, l'écart observé entre la région la plus scolarisée et celle la moins scolarisée est de 18 points pourcentage en 2005 contre 20 points l'année dernière (2004). De plus, seules trois régions (y compris Niamey) sur les huit que compte le pays ont un TBS supérieur à la moyenne nationale.

**Tableau:** Taux brut de scolarisation et disparités entre régions (en %)

DREBA	2003/2004			2004/2005		
	GARCONS	FILLES	Total	GARCONS	FILLES	Total
AGADEZ	50,1	42	46,1	52	43	48
DIFFA	48,4	40,4	44,4	48	40	44
DOSSO	69,6	44,8	57,2	71	47	59
MARADI	65,4	38,3	51,9	69	41	55
NIAMEY	100,5	95,5	98	102	99	100
TAHOUA	61,5	31	46,3	64	33	48
TILLABERY	52	40,8	46,4	52	41	47
ZINDER	43,1	30,5	36,8	48	35	41
<b>NIGER</b>	<b>59,6</b>	<b>40,4</b>	<b>50,0</b>	<b>62</b>	<b>43</b>	<b>52</b>

### 3.1.2.3 En matière de qualité de l'enseignement

La qualité de l'enseignement offert aux élèves s'apprécie à travers plusieurs catégories d'indicateurs, notamment les indicateurs relatifs aux acquisitions des élèves (scores obtenus dans telle ou telle discipline), les indicateurs du rendement interne et le taux d'achèvement d'un cycle d'enseignement donné. C'est le dernier type d'indicateur à savoir le taux

d'achèvement<sup>5</sup> que nous allons utiliser ici pour apprécier la capacité du système éducatif à maintenir jusqu'au terme du cycle, tous les enfants inscrits au début du cycle.

Ceci dit, si en termes d'accès et de couverture de l'enseignement du cycle de base 1, on note qu'un enfant nigérien sur deux bénéficie du service éducatif, au plan qualitatif, des efforts restent à faire. En effet, un peu plus d'un élève sur trois achève le primaire (36,4% en 2005).

Certes, l'objectif de 40% attendus en termes de taux d'achèvement n'est pas atteint mais on observe un progrès très significatif du niveau de celui-ci au cours de ces dernières années : 25,6% en 2002 à 32,2% en 2004 et 36,4% en 2005.

Tableau : Evolution du Taux d'achèvement

Années	Garçons	Filles	Global	Ecart G-F	Urbain	Rural	Ecart R-U
2001-02	31	20	26	12	38	20	18
2002-03	30	20	25	10	40	18	22
2003-04	40	25	32	15	42	28	13
2004-05	44	28	36	16	42	33	9

### 3.1.3 Education non formelle : *alphabétisation des adultes et développement communautaire*

A l'instar de l'éducation préscolaire et le cycle de base 1, les données relatives à l'éducation non formelle indiquent une expansion significative, notamment en matière d'alphabétisation et de formation en développement communautaire.

En effet, le nombre d'auditeurs en alphabétisation est passé de 39.880 en 2003 à 53.435 en 2004, soit une augmentation de 34%. Les effectifs des apprenants des Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC), quant à eux sont passés de 1.475 en 2003 à 1.929 en 2004 ; ce qui représente en termes relatifs une progression de 31%. Il faut tout de même souligner que les niveaux attendus n'ont pas été atteints (90.000 auditeurs en alphabétisation et 2.500 apprenants des CFDC).

En matière d'équité, on note une forte proportion des femmes : 63% pour les auditeurs d'alphabétisation et 68% pour les inscrits des CFDC.

Pour ce qui est de la qualité, on relève un faible niveau du taux de réussite aux campagnes : 42% en 2000 et 48% en 2004.

<sup>5</sup> Le taux d'achèvement est défini ici comme le rapport exprimé en pourcentage des non redoublants du cours moyen deuxième année (CM2) et la population des enfants qui ont officiellement l'âge d'être scolarisé à ce niveau d'études. Au Niger, l'âge officiel d'être scolarisé au CM2 est de 12 ans révolus.

#### **IV. Etat de la mise en œuvre des activités de l'An2 du PDDE**

La composante Développement Institutionnel du programme décennal de développement de l'éducation vise à pourvoir le MEBA de structures, de ressources et de mécanismes adéquats pour la réussite du programme.

Il s'agit à travers les actions prévues et qui seront mises en œuvre au cours de ce programme de transformer les ressources mobilisées en scolarisations effectives. Ce qui suppose, entre autres, un renforcement de la responsabilité et de l'imputabilité des acteurs et une gestion qui sera davantage axée sur les résultats. Ces actions se concentrent autour : (i) de la restructuration et du renforcement des ressources humaines du MEBA, (ii) du renforcement des capacités de planification et de gestion et (iii) de l'implication des communautés à la base à la gestion de l'école à travers les comités de gestion des établissements scolaires (COGES).

A la lumière des activités exécutées au cours de cette deuxième année de mise en œuvre du programme, le niveau de réalisation se situe comme suit :

#### **4.1 SOUS COMPOSANTE RESTRUCTURATION ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MEBA**

La restructuration et la gestion des ressources humaines connaissent depuis quelques années une évolution forte dont les points positifs sont :

**Tableau : Etat d'exécution des activités de restructuration et renforcement de la gestion des ressources humaines du MEBA**

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Observations	Suggestions
Poursuivre le partage et internaliser le dispositif institutionnel	Organisation de 12 séminaires de partage du dispositif ( 8 en région et 4 au niveau central)	Non réalisé		
	Organisation d'un voyage d'études sur les conditions du changement	Non réalisé		
Gérer le changement	Organisation de 8	Action en cours de		

	séminaires régionaux de sensibilisation au changement	réalisation		
	Organisation de séminaires sur la sensibilisation au changement au profit des structures centrales	Action en cours de réalisation		
	Organisation d'un voyage d'études sur les techniques législatives	Non réalisée		
Opérationnaliser les structures	Rencontre avec les directions centrales autour des procédures de fonctionnement des postes	Non réalisée		
	Rencontre avec les structures déconcentrées autour des procédures de fonctionnement des postes	Non réalisé		
	Révision de la LOSEN et élaboration de la loi programme du PDDE et des décrets portant missions et attributions des services centraux	Non réalisée		
Renforcer les capacités des ressources	Audit sur la gestion des contractuels de	Non réalisée		

humaines du MEAB	l'éducation			
	Informatisation de la gestion du personnel	Non réalisée		
	Organisation de 2 séminaires en passation de marché à Dakar	Action réalisée (4 cadres formés)		
	Organisation de 2 séminaires en passation de marché à Maradi et Tahoua	Action réalisée		
	Organisation d'un séminaires sur la gestion des ressources humaines pour les cadres des structures centrales et déconcentrées	Action réalisée		
	Organisation d'un séminaires en conduite du changement et développement du leadership	Action réalisée		
	Formation en base de données de techniciens de la DRH	Deux techniciens en formation à Lomé		

## 4.2 SOUS COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PLANIFICATION ET DE GESTION

Le volet renforcement des capacités de gestion / planification vise à renforcer les capacités des structures centrales et déconcentrées dans la gestion rationnelle de l'offre éducative et la planification efficace du développement de l'éducation. Dans cette optique, il s'intéresse aux activités majeures ci-après :

- renforcement des capacités de gestion et de planification ;
- formation des cadres à la gestion du système éducatif et à la gestion fiduciaire ;
- production et diffusion des données statistiques ;
- réalisation d'études diverses ;
- réalisation des activités de la carte scolaire ;
- centralisation des données sur les projets, programmes et ONG ;
- informatisation de la gestion du personnel.

### Etat d'exécution des activités

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Observations	Suggestions
Renforcer les capacités de gestion et de planification par la production et la diffusion des annuaires des statistiques scolaires	Réalisation de l'annuaire des statistiques éducatives	Activités en cours	Les données provisoires sont disponibles	
	Renforcement des capacités de gestion en carte scolaire	Non réalisée	Démarrage tardif de l'année scolaire. Retard dans le déblocage des fonds	
Réaliser des	Réalisation de	Non réalisée	Les TDR ont	

études pour le système	l'étude sur le niveau de satisfaction des partenaires et acteurs		été approuvés et la non objection obtenue de la Banque mondiale	
	Réalisation d'une étude sur la revue des dépenses publiques	Non réalisée	Les TDR n'ont pas été agréés par la Banque mondiale	
	Réalisation d'une étude sur la traçabilité des dépenses en éducation	Non réalisée	Les TDR ont été agréés par la Banque mondiale	
Suivre et évaluer les activités du MEBA	Suivi et évaluation des activités	Non réalisée	Le bilan des activités du MEBA interviendra en décembre 2005	
	Renforcement du cadre partenarial	Activité réalisée.		

- **Les avancées :** dans le domaine de la Coopération et Projets, les activités ont été réalisées à 100% dans les délais impartis. C'est le seul domaine où tout s'est bien passé : le cadre partenarial s'est vu renforcer avec plusieurs rencontres d'échange entre le MEBA et les partenaires techniques ; de nouveaux projets tels que le Programme de Développement de l'Enseignement bilingue franco – arabe, la PHAS ont démarré .



En Statistique et Carte Scolaire, l'on a pu réaliser la collecte et le traitement des données. Les données provisoires sont d'ailleurs disponibles. Il faut également noter que la diffusion de l'annuaire ne saurait tarder et pour une première fois sa production est financée sur budget national.

En matière de suivi évaluation, le seul aspect positif à inscrire est la production des rapports d'activités de la DEP et de la DES. Les activités ont été réalisées à hauteur de 15% seulement.

Dans le domaine de Etudes, les TDR de 2 études sur 3 imputées à la DEP (cf. le point 2) ont été réalisés avec satisfaction : ils ont reçu la non objection de la Banque Mondiale. Mais le gros du travail qui concerne la conduite des études, reste encore à faire.

- **Les difficultés rencontrées sont les suivantes :**

- retard dans le déblocage des fonds du budget national destinés à la formation des chefs des secteurs et directeurs d'école qui s'est répercuté sur toute la chaîne : contrôle, saisie, apurement des données et production des différents documents ;
- la non implication de la DEP dans le suivi évaluation des activités du MEBA ;
- le manque de financement pour assurer la formation en suivi évaluation des agents de la division suivi évaluation ;
- le non respect du processus normal de vérification des questionnaires ce qui donne beaucoup d'incohérences dans les données parvenues et un allongement du temps d'apurement ;
- les directions censées fournir l'information nécessaire qui va alimenter les rapports ne s'exécutent pas ou réagissent avec énormément de retard ;
- l'absence de cadre adéquat de travail entre la DEP et l'USE/PDDE pour les questions de suivi évaluation du PDDE ;
- le manque d'imprimante qui entrave la production et la diffusion de l'information.

- **Quelques suggestions**

- à court terme, il convient d'assurer le déblocage à temps des fonds du budget national afin d'assurer une campagne statistique,
- à long terme, il faudra introduire en formation initiale les statistiques scolaires dans les écoles normales,
- pour bien accomplir sa mission de suivi évaluation et maîtriser l'exécution des activités des projets et programmes du MEBA, la DEP doit être impliquée dans tout le cycle des projets/programmes,
- pour assurer un meilleur suivi évaluation du PDDE, les structures DEP et USE/PDDE (en charge respectivement de l'évaluation du suivi du PDDE) doivent définir un cadre approprié de travail,
- les agents en charge du suivi évaluation doivent être recyclés,
- la DEP doit être suffisamment fournie en imprimantes : une imprimante pour chaque division et une pour le directeur.

#### **4.2.1 Actions d'accompagnement des structures du MEB1/A dans l'exécution du programme décennal**

Les actions d'accompagnement des structures d'exécution des volets et sous-programmes du PDDE se résument essentiellement, pour l'AN 2 de mise en œuvre du programme, à :

- Des missions terrain
  - o Missions d'internalisation du PDDE et du processus de sa mise en œuvre;
  - o Missions d'appui à l'élaboration des programmes d'activités régionaux et sous régionaux.
- l'élaboration de fiches de suivi et/ou tableaux de bord (y compris pour les responsables des structures déconcentrées du MEB1/A) ;
- la mise en place d'un système de rapportage de l'information (production et diffusion/communication) ;
- l'aide à la mise en place d'un système moderne de suivi individualisé des élèves (on entamera l'action pour les élèves inscrits *nouveaux entrants et redoublants* en première année du cycle de Base 1 pour la rentrée d'octobre 2004). Ce système vise, entre autres objectifs, à dessiner le parcours des élèves et leur devenir scolaire et professionnel.
  - o Cette exploration concernera la première année (année scolaire 2004-2005) deux régions : Communauté Urbaine de Niamey et Tillabéri.
  - o L'extension à toutes les directions régionales de l'éducation se fera à partir de la rentrée d'octobre 2005.
- L'organisation d'ateliers thématiques : formation des statisticiens mis à la disposition des DREBA

#### **4.2.2 Préparation et planification des activités de l'AN 3 du programme**

L'élaboration du programme d'activités AN 3 du PDDE découle de la synthèse des différents programmes proposés par les structures tant centrales que déconcentrées du MEB1/A en adéquation avec les objectifs assignés au PDDE. Les actions suivantes sont programmées :

- Production du programme d'activités AN 3 du PDDE (2005-2006)
- Production du programme budgétaire 2005-2006 (actualisation du CDMT, loi des finances 2006, plan de financement).

#### **4.2.3 Concertation et coordination avec les partenaires (CTC, CNE, SRP et mission conjointe)**

Pour informer l'Etat et ses partenaires de l'état d'exécution des activités du programme, des performances/contre performances du système éducatif, de l'état

d'exécution des réformes de politiques éducatives, des rencontres et/ou revues sont programmées. A cet effet, les actions/activités suivantes sont programmées :

#### **4.2.4 Actions de renforcement des capacités des responsables des composantes.**

Pour mener à bien les actions d'accompagnement des structures d'exécution du programme, il est prévu des actions de perfectionnement/renforcement des capacités des acteurs des composantes du programme. Elles sont afférentes à :

- La participation à des rencontres régionales de partage d'expérience avec les pairs, notamment ceux des pays admis à l'Initiative Fast Track (initiation de réseau d'échange au niveau sous régional : Burkina, Mali, Sénégal, Mauritanie, ...)
- La participation à des séminaires/ateliers de perfectionnement (développer une démarche d'analyse des effets d'une action et de l'inscrire dans un contexte de gestion par les résultats, développer une perspective complète du processus de suivi et d'évaluation afin de comprendre les besoins en informations, etc.).
- Des voyages d'études éventuellement.

### **4.3 SOUS COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DE LA GESTION DECENTRALISEE (COGES)**

La sous composante, renforcement des capacités de gestion des COGES a pour objet d'accompagner le MEBA, dans la réforme institutionnelle visant à transférer la gestion de l'école aux communautés. Ce transfert se fera à travers les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES), qui sont des structures de gestion décentralisée émanant des associations des parents d'élèves. Aussi, en vertu de cette réforme, dorénavant, chaque école sera dotée d'un COGES qui est appelé à prendre en charge la gestion du patrimoine de celle-ci (entretien des infrastructures, gestion des manuels scolaires, gestion des fournitures, etc.). Toutefois la responsabilisation des communautés à travers les COGES, ne signifie pas le désengagement de l'Etat, qui continuera à investir dans l'offre éducative.

L'accompagnement du MEBA, dans le domaine de la promotion des COGES, s'articule autour de deux volets :

- l'appui logistique et le renforcement des capacités des structures du ministère en charge de la sous composante que sont la Cellule de Promotion des COGES au niveau central et les points focaux qui sont des structures relais au niveau des DREBA.
- la mise en place des COGES au niveau des écoles.

#### **4.3.1 Objectifs 2004/2005**

1. Mise en place de la CP/COGES avec une représentation nationale, régionale et sous régionale ;
2. Formation en gestion de tous les membres de la CP/COGES;
3. Accélération de la validation de la vision COGES par le MEBA ;
4. Mise en place d'un COGES dans chaque école du pays avec un transfert d'un minimum d'information (formation sur leur mission et en gestion des manuels scolaires);
5. Cartographie des interventions en matière de promotion des COGES ;
6. Identification de nouveaux acteurs locaux pour l'accompagnement des COGES non appuyés.
7. Les subventions aux COGES ;
8. Appui aux structures participatives
9. Le suivi

#### 4.3.2 Etat d'avancement du volet

##### Tableaux des données et indicateurs

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Observations	Suggestions
Mettre en place les COGES dans toutes les écoles	Mise en place d'un COGES dans chaque école	Exécutée à 100%	Action réalisée avec l'appui de l'EPT pour la région de Tahoua	
	Elaboration d'une cartographie des interventions en matière de COGES	En cours de réalisation	Deux régions sur 8 ont transmis leur rapport	
	Elaboration d'un document stabilisant la vision en matière de COGES	Exécutée à 100%		
<b>Assurer la formation des membres des COGES à leurs missions et attributions</b>	Formation des membres des COGES à leurs missions et attributions	Exécutée à 100%		

	Formation des membres des COGES en gestion des manuels scolaires	Exécutée à 100%		
	Formation des membres des COGES en élaboration, exécution, suivi et évaluation de plans d'école	Exécutée à 100%	Avec appui financier partenaires : EPT pour TAHOUA et UNICEF pour MARADI.	
	Elaboration d'un guide de gestion du patrimoine de l'école	Exécutée à 100%	Avec appui financier partenaires : EPT, Aide et Action, Berascoffi	
<b>Appuyer le fonctionnement des COGES</b>	Appui à l'achat des fournitures	Non réalisée	La vision en matière de subvention n'est pas clarifiée	
<b>Suivi</b>	Supervision des activités des COGES	03 missions effectuées		

### Observations :

1. L'arrêté de création de la Cellule a fait l'objet d'un amendement pour ajouter la création des postes d'Observateurs relais au niveau des IEB. Chaque IEB dispose à ce jour d'un répondant de la cellule.
2. Les membres de la CP/COGES sont à tous les niveaux (national et déconcentré) formés en gestion, à l'élaboration, exécution et suivi du plan d'action de l'école ; En outre tous les répondants de la cellule nationale au titre de la région de Tahoua sont formés en technique de sensibilisation.
3. Le processus de la validation politique de la vision du MEBA sur le développement des COGES est terminé ; un document consensuel a été produit et distribué au niveau des services centraux et déconcentrés ainsi qu'aux partenaires

4. La mise en place d'un COGES dans chaque école est effective. L'accompagnement en termes d'informations minimales est réalisé. Il a consisté en une formation sur les mission des COGES et sur la gestion en manuels scolaires ; En outre un manuel de gestion est élaboré qui a permis au MEBA de disposer d'un outil complet pour le renforcement des capacités des COGES à assumer leurs tâches de gestion des infrastructures, des manuels, des vivres, du personnel enseignant contractuel, etc.

5. En ce qui concerne la cartographie des interventions en matière de promotion des COGES, la CP/COGES a, en rapport avec les services de la carte scolaire engagé ce processus. La finalisation de ces cartes prévue courant mois d'août n'est pas encore terminée.

**En raison de la mobilité des intervenants, la cartographie, pour être un outil efficace, doit être mise à jour chaque année.**

**6. L'identification de nouveaux acteurs locaux pour la prise en charge des régions** non appuyées n'est pas entreprise.

Néanmoins la Cellule est en train de développer des outils et de constituer une documentation qu'elle pourra mettre à la disposition de ces derniers ou aux observateurs relais pour la couverture des zones non desservies.

#### **7. Les subventions aux COGES ;**

Au titre de l'année 2005, aucune subvention pour l'achat des fournitures n'a été envoyée aux COGES par le MEBA par manque de vision claire de cette activité.

La CP/COGES a dans une lettre datée du 16 juin 2005 (et une deuxième écrite le 26 juillet à titre de rappel) produit un document sur les questions de subventions (Etat de lieu et perspective) document dans lequel elle a fait la proposition suivante :

« La réorientation de la subvention **en appui au fonctionnement** de l'école pour **le financement des plans d'action ou de projet d'école des COGES** ; Car après tout, toutes les formes de subventions (financement de projets d'écoles, des fournitures et manuels scolaires, et même pour certains investissements moyens notamment l'achat de mobilier) peuvent s'inscrire dans le cadre du plan d'action de l'école ou de projet d'école. L'appropriation citoyenne de l'école par les communautés ne peut se réaliser dans les faits sans opérer **le transfert du pouvoir financier aux populations** dans la limite des ressources mobilisables par elles et par la communauté des bailleurs de fonds, mais aussi en fonction des compétences acquises par ces communauté et leur niveau d'adhésion à la réforme.

L'affectation **d'une enveloppe globale** est nécessaire et peut se faire progressivement à la demande du COGES lui-même.

Cette manière de faire, à notre avis, aura l'avantage de placer chacun devant ses responsabilités et surtout d'imprimer dans le conscient collectif des communautés que l'école est avant tout leur école et qu'aucun sacrifice ne serait de trop pour contribuer à son essor.

**Disposer** chaque année **de données claires** sur les différents appuis des partenaires de façon à éviter des doublons c'est-à-dire la concentration des investissements sur une même zone ou au profit d'une même école ce qui

garantirait l'équité et une meilleure lisibilité et une coordination des efforts des uns et des autres. **Une cartographie des interventions** pourrait en partie résoudre ce problème. Mais des **tables de concertations régionales** faciliteraient mieux toutes les programmations régionales et par voie de conséquence les programmations nationales, les coordinations et les suivis.

Cette option n'est réalisable que lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Obtenir du Ministère de l'Economie et des Finances **la sécurisation des subventions** pour les mettre à la disposition du MEBA au moins trois mois avant la rentrée scolaire ;
- Les DREBA en collaboration avec les partenaires intervenant dans leurs zones respectives proposent la **liste des COGES éligibles** à l'accession d'une enveloppe globale selon les critères liés à la fonctionnalité de ceux-ci et des compétences acquises. En amont, ils doivent procéder à la validation de leurs plans d'action et ou projets d'école dont la pertinence pourrait être un critère de sélection ;
- Obtenir des bailleurs de fonds la constitution **d'une caisse commune d'appui aux COGES** qui pourrait en plus des subventions de l'Etat constituer l'enveloppe globale ».

#### **8. Appui aux structures participatives ;**

L'appui aux structures participatives de niveau régional et sous régional n'est pas effective (CRE et les CSRE) et il n'est pas juste de dire que les textes des COGES ne font nulle part allusion à leur implication dans la démarche globale de promotion et de développement des COGES. Par contre, certains projets et ONG travaillent de concert avec ces structures pour la mise en œuvre de leurs actions. Il serait intéressant qu'on est une idée précise de leur degré d'implication dans le processus au niveau des différents projets et ONG qui les approchent et surtout de l'évaluation qui en a été faite de leur apport, pour entrevoir des pistes communes applicables par l'ensemble des intervenants. Qu'à cela ne tienne. Rappelons tout de même que ces structures sont des organes consultatifs et leur rôle est de donner un avis sur le développement de l'éducation dans leur zone et nous ne voyons que des avantages qu'ils soient associés à la gestion des COGES. Notre inquiétude cependant réside dans l'inopérationalité largement constatée de ces organes dont la vie se limite à au plus deux réunions par an. Et le processus de mise en place, d'animation et de formation des COGES, ne peut rimer avec cette léthargie.

**Contribuer à la dynamisation de ces structures pour les rendre plus opérationnelles et donc plus profitables aux COGES et au système éducatif de manière générale.**

#### **9. Suivi**

Deux missions nationales de suivi ont été effectuées par la Cellule et une troisième en collaboration avec certains services techniques du MEBA et partenaires.

La première concerne les zones d'intervention de la coopération japonaise (Tahoua et Dosso), la coopération canadienne (Maradi) et l'Unicef (Maradi). Il

s'agissait pour la cellule de constater de visu les réalisations accomplies par les différents projets et d'évaluer l'impact de ces interventions en terme de compétences acquises par les COGES ainsi que leur degré de collaboration avec les services déconcentrés du MEBA.

La deuxième mission est une mission de supervision des activités de formation entreprises dans le cadre du renforcement des capacités des COGES sur leurs missions et en gestion des manuels scolaires.

La troisième mission composée du MEBA et de l'AFD a concerné la zone d'intervention du Projet EBN qui a permis d'évaluer la mise en œuvre des projets d'école et de suggérer une nouvelle lecture du projet d'école.

**Le dispositif de suivi mis en place par la cellule doit être renforcé en dotant les observateurs relais des IEB des moyens de déplacement**

*Résultats attendus pour chaque action:*

Résultats attendus ou Indicateurs	Valeurs cibles	
	Prévue	Réalisée
Formation membres de la Cellule	60 personnes	60 personnes + tous les de secteurs pédagogiques
Formation COGES	22500 personnes	22500 personnes
Développement des outils de formation des COGES	02	02
Cartographie	54 cartes	45 (toutes les IEB)
Subventions	750 000 000F	RAS
Suivi	02	02



## **IV. Composante accès**

La composante accès a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de l'accès et de l'accessibilité à l'éducation de base par un accroissement et une meilleure distribution de l'offre éducative.

Elle s'articule autour des trois axes d'intervention ou sous composantes suivants:

- Recrutement et gestion du personnel enseignant ;
- Infrastructures et équipements scolaires ;
- Promotion de la scolarisation notamment des filles et de l'alphabétisation des femmes.

### **4.1 Sous composante recrutement et gestion du personnel enseignant**

La disponibilité du personnel enseignant en nombre suffisant et de qualité est sans doute un des éléments essentiels de l'extension de l'offre éducative. Aussi, en vue d'atteindre les objectifs fixés pour l'année scolaire 2004-2005 en matière de couverture des enseignements de base 1 et de l'éducation non formelle, il est prévu le recrutement d'enseignants et d'encadreurs.

Les besoins ainsi induits en personnel enseignant/encadreur pour l'atteinte des objectifs ci-dessus visés se présentent comme suit :

- 39 éducateurs à recruter pour le préscolaire ;
- 3009 contractuels de l'éducation et 286 titulaires en remplacement des départs à la retraite du corps d'encadrement pour le cycle de base 1 ;
- 32 formateurs pour les écoles coraniques rénovées ;
- 7 encadreurs d'alphabétisation ;
- 12 formateurs en développement communautaire.
- 61 mères éducatrices.

Ainsi sur les six (6) points cités plus haut, nous pouvons noter l'effectivité du recrutement de 3011 contractuels de l'Education, de 32 formateurs pour les écoles coraniques et de 7 encadreurs d'alphabétisation.

Les éducateurs du préscolaire, les formateurs des CFDC et les mères éducatrices ne sont pas encore recrutés. Mais cela ne saura tarder.

De même, les 286 enseignants titulaires qui devraient être recrutés par le M.F.P/T, ne le sont pas encore, bien que les postes budgétaires libérés ont été identifiés.

## **4.2 Sous composante Infrastructures et équipements scolaires**

Le programme d'activités de cette sous - composante s'articule autour de trois points essentiels :

- La réalisation des travaux de construction, de réhabilitation et d'équipements des infrastructures scolaires ;
- Le renforcement de la capacité de maîtrise d'œuvre du MEB1/A en travaux de génie civil ;
- La mise en place d'une politique nationale d'infrastructures et équipements scolaires ;
- La mise en place d'un système de gestion du patrimoine du secteur.

Les travaux de construction et réhabilitation des infrastructures sont exécutés selon trois modalités :

- les travaux directement mis en œuvre par le MEB1/A (maîtrise d'ouvrage directe);
- les travaux exécutés en maîtrise d'ouvrage délégué par des agences d'exécution;
- les travaux exécutés par les services des travaux publics (financement BI et Programme spécial).

Pour les travaux exécutés en maîtrise d'ouvrage directe la responsabilité incombe à la DIES pour les aspects liés à la préparation technique des dossiers (études architecturales, programmation et supervision des travaux) et aux DRIES en ce qui concerne les aspects liés à la mise en œuvre (préparation des DAO, passation des marchés, suivi des travaux).

### **4.2.1 Objectifs**

- Suivre et terminer tous les chantiers du PADED 2004 et du Don Hollandais ;
- Superviser les travaux sur les financements en cours: la KFW, l'appui Japonais, le Paéfan, l'OPEP, Lux développement etc. ;
- Démarrer les travaux de génie civil de l'An II (2005)
- Assurer l'exécution des travaux et tâches administratives prévues durant le trimestre ;
- Suivre et coordonner l'intervention des partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine des constructions et équipements scolaires.

## 4.2.2 Etat d'exécution des activités de génie civil

### Tableau :

#### (i) LES CLASSES EN DUR

Le niveau d'avancement pour les classes en dur est différent d'une région à une autre. A Agadez, Dosso, Tahoua, Maradi et Tillabéri les classes en dur sont totalement ou presque achevées (les dernières attendent la peinture et la tyrolienne dans les jours à venir). A Diffa, Niamey et Zinder les travaux sont en cours d'achèvement.

Il faut noter le retard accusé est dû aux facteurs suivants :

- Lenteur compromettante dans les procédures de paiement des avances et décomptes soumis par les entrepreneurs ;
- La lenteur dans le traitement des dossiers et complications des procédures d'enregistrement et d'exonération des marchés et matériaux entrant dans les travaux ;
- La capacité financière relativement modeste des entrepreneurs retenus au vu des coûts compétitifs qu'ils ont proposé et qui ne leur permettait pas d'engager les travaux sans paiement des avances.

Nonobstant toutes ces difficultés, les entreprises dans leur grande majorité ont pu avec plus ou moins de retard progresser dans l'exécution et même boucler les chantiers.

La mise en œuvre du fast-track sur le don hollandais TFO 53053 a été globalement entamée en avril 2004 (lancement AO). Les classes sont réalisées en maîtrise d'ouvrage assumée.

D'une manière générale, au 11 avril 2005 aucune demande de paiement formulée par les entreprises n'a été réglée. Cette situation a beaucoup porté préjudice au déroulement du programme.

Le niveau d'avancement des classes est différent d'une région à une autre. Ainsi à :

- Agadez, les classes sont achevées, réceptionnées et occupées ;
- Diffa et Niamey, tous lots ont atteints la pente, mais un lot n'a pas encore démarré à Niamey;
- Tillabéri : un lot est en voie de finition et un autre n'a pas démarré.
- Dosso, aucune réalisation de ce programme n'a à ce jour démarré.

Il faut noter que la pose de la première pierre de cette opération a été en octobre 2004 par le Premier Ministre. La période de validité de ce don a même été prorogée de Juin 2004 à juin 2005. Mais le traitement artisanal de l'aspect financier a été d'une conséquence déplorable sur l'exécution des travaux. Dans le cadre de ce projet, la lenteur observée est due aux sérieuses difficultés de paiements constatées par les entreprises après l'élaboration des décomptes pour avances de démarrage. Il faut noter que les paiements sont faits au niveau du trésor public, où la situation administrative n'était pas encore clarifiée au 11 avril 2005.

Les facteurs suivants peuvent être notés comme les raisons du retard :

(i) Lenteur compromettante dans les procédures de paiement des avances et décomptes soumis par les entrepreneurs ; (ii) les décomptes pour avance démarrage ont été transmis et sont restés sans suite depuis le 04/11/2004.

(iii) Pour un problème de ligne budgétaire non prévue, les paiements n'ont pas pu se faire malgré toutes les lettres de relances. C'est seulement en juin 2005 que des lignes de crédits ont pu être obtenues sans que des paiements concrets n'aient été faits à ce jour.

(iv) Quelques problèmes administratifs et conflits de compétence au niveau de certaines commissions régionales des marchés ont été la base du retard de démarrage des activités de construction (notamment Diffa) ;

(v) Les complications des procédures d'enregistrement et d'exonération des marchés sur ce financement. Les paiements des sommes dues par le Trésor a rendu un peu ambigu le statut fiscal de ces marchés auprès des services des impôts et exonérations.

Malgré toutes ces difficultés, certaines entreprises ont pu avec plus ou moins de retard, démarrer les travaux, progressé dans l'exécution et ont même terminé les travaux comme à Agadez.

## **(ii) LES CLASSES EN STRUCTURE METALLIQUE**

Sur les huit régions du pays, cinq notamment Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri ont obtenu l'aval pour mettre en œuvre les classes à structure métallique. Confrontés aux mêmes problèmes soulignés pour les classes en dur, les travaux avancent tout de même relativement bien. A Diffa, Tahoua et Agadez les classes à structure métallique sont en grande partie achevées. A Maradi l'échantillon est réceptionné, la production des kits en série est achevée, et les classes seront bientôt livrées avant début octobre.

C'est à Tillabéri que la mise en œuvre de ces classes a accusé le plus de retard. Les sites ont été remis aux entrepreneurs, mais les avances encore attendues en fin mai ont bloqué le démarrage de l'activité. Une seule entreprise a pu obtenir l'avance forfaitaire de démarrage.

D'autre part nous précisons que toutes les structures métalliques livrées sont conformes aux spécifications techniques convenues. Plusieurs améliorations rendues nécessaires par cette première expérience ont été intégrées aux nouveaux DAO de structures métalliques

### **(iii) FOURNITURE DE MOBILIER POUR CLASSES EN DUR ET A STRUCTURE METALLIQUE**

A ce jour, toutes les classes en dur réceptionnées sont équipées en mobilier. En grande partie les fournisseurs de mobilier sont prêts ou presque pour équiper les classes dès leur mise à dispositions. Le relatif retard de livraison des classes à structures métalliques est devenu un avantage de délai pour les fournisseurs. A Dosso , Agadez et Tillabéri l'ensemble du mobilier des classes à structure métallique est livré et mis en dépôt en attendant l'achèvement de ces classes.

En grande partie les fournisseurs de mobilier sont prêts ou presque pour équiper les classes dès leur mise à dispositions. Le relatif retard de livraison des classes est devenu un avantage de délai pour les fournisseurs. A Dosso et à Tillabéri, l'ensemble du mobilier est livré et mis en dépôt en attendant l'achèvement de ces classes. A Niamey, le mobilier est exécuté en atelier à plus de 80%, pour Diffa et Agadez, le mobilier est en cours d'exécution.

### **(iv) OUVRAGES EN EXECUTION MOD :**

A la date du 27/04/05, aucun marché pour le compte du MEBA dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée, n'a été passé par la Nigetip. Les factures d'avance de démarrage de la Nigetip sont en cours de paiement au niveau de la DRFM depuis le 18 février 2005.

En conclusion, il faut noter que le déroulement de la phase 2004 a certes connu quelques difficultés et enregistré un retard dans la progression des travaux, mais elle reste globalement satisfaisante au regard de nombreuses contraintes rencontrées par cette phase qu'on pourrait considérer comme expérimentale. Les enseignements capitalisés au cours de cette phase permettraient de conduire au mieux le programme 2005 en attente.

### **(iii) LA CONSTRUCTION DES SECTEURS PEDAGOGIQUES**

24 secteurs pédagogiques étaient prévus pour être construits suivant le modèle retenu avec l'IDA. L'exécution de ces ouvrages a été déléguée par convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à l'agence Nigetip. La convention a été signée depuis le 14 janvier 2005, les factures d'avance de démarrage de la Nigetip et des bureaux d'études qui doivent assurer la maîtrise d'œuvre des ouvrages, sont transmis au ministère depuis le 18 février 2005 pour règlement. Sur ce volet également le problème de paiement a compromis le respect des délais prévu à la convention.

### **(iv) LE CONTROLE DES TRAVAUX**

Au titre du contrôle des travaux, nous avons prévu l'achat de 9 motos DT 125 pour les agents de suivi rapproché, à raison de 2 lots par agent ; un montant de 2 560 000 Fcfa a été prévu pour la prise en charge du carburant et les diverses indemnités de déplacement de l'équipe de coordination et de suivi. Des Termes de Références ont été soumis à la hiérarchie qui les a approuvés et a ordonné l'engagement de la procédure d'acquisition des motos.

### **Conclusion**

En conclusion, il faut noter que le déroulement de la phase 2004 a connu quelques difficultés et enregistré un grand retard dans la progression des travaux, ce qui n'est pas du tout satisfaisant au regard de nombreuses contraintes rencontrées par cette phase qu'on pourrait considérer comme expérimentale. Les enseignements capitalisés au cours de cette phase doivent permettre de conduire au mieux le programme 2005 en attente. Il est impératif que des dispositions soient prises pour qu'interviennent des paiements effectifs afin les planning puissent être réaménagés en conséquence.

### **4.3 Sous composante Promotion de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes**

Le volet promotion de la scolarisation des filles du PDDE vise à travers la sous-composante scolarisation des filles à renforcer les efforts du programme en vue :

- de réduire l'écart dans l'accès entre les filles et les garçons en changeant les attitudes des parents et en appuyant ces derniers à travers des mesures visant à stimuler la demande sociale d'éducation ;
- d'assurer le maintien et la réussite scolaires des filles.

Pour atteindre ces objectifs plusieurs stratégies et actions ont été retenues. Ces actions sont :

- **La réactualisation des textes relatifs à la protection des élèves filles** : Un atelier national sera organisé en vue de recueillir les propositions relatives à l'actualisation des textes déjà existants. Cet atelier regroupera tous les partenaires de l'école (APE, AME, syndicats d'enseignants, ONG et associations). Des dispositions pour une large diffusion et une application des textes seront également proposées.
- **La sensibilisation des parents et autres partenaires de l'école sur la scolarisation des filles** : En plus de la campagne de sensibilisation à la fréquentation scolaire menée en début de chaque année scolaire par la plus haute autorité du pays, il est envisagé de conduire une campagne de proximité en vue de mobiliser les communautés à la base sur la fréquentation scolaire. Un plan de campagne sera élaboré et des supports de sensibilisation réalisés.

- **La mise en place et le financement de plans d’actions locaux (PAL) :** Il s’agit d’étendre progressivement l’expérience acquise avec l’ACDI dans toutes les régions du pays où la fréquentation scolaire des filles est d’un faible niveau. L’activité portera sur : (i) la sensibilisation des communautés, (ii) la formation des communautés à l’élaboration et à la gestion des PAL, (iii) la formation des AME en gestion des AGR, et (iv) le financement des PAL.
- **Le renforcement des capacités de la Direction de la promotion de la scolarisation :** la formation du personnel en informatique, stratégie de communication, etc. l’organisation des voyages d’études.

#### **4.3.1 Objectifs**

Ici les principaux objectifs visés sont :

- Conduire une campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles sur l’ensemble du pays ;
- Elaborer et mettre en oeuvre des plans d’action locaux (PAL) en faveur de la scolarisation des filles dans 500 écoles du pays dont 200 écoles dans les zones PADEB ;
- Mettre en place des programmes de tutorat en faveur des élèves en difficultés scolaires dans 500 écoles du pays dont 200 écoles dans les zones PADEB ;
- Assurer la formation en approche genre à 2745 enseignants du cycle de base1 au plan national dont 1098 dans les zones PADEB ;
- Mieux sécuriser les élèves filles à travers la révision, la validation et la vulgarisation des textes les protégeant ;
- Attribuer des prix d’excellence et d’encouragement à 200 meilleures élèves filles admises au CFEPD et au BEPC ;
- Renforcer les capacités des agents de la Division de la Promotion de la Scolarisation des Filles et de ses services déconcentrés grâce :
  - à un voyage d’études ;
  - -des formations en informatique, en statistiques etc.
  - -une dotation en matériel informatique ;
- Organiser des tables de concertation des partenaires intervenant dans le domaine de la scolarisation des filles dont une (1) au niveau national et 3 au niveau des régions PADEB ;
- Assurer un suivi régulier des activités scofi sur le terrain.

#### **4.3.2 Etat d’exécution**

Tableau : État de la mise en oeuvre des actions/activités de la scolarisation des filles.

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Observations	Suggestions
Améliorer l'accès et la rétention scolaire des filles dans les zones retenues pour l'expérimentation	Organisation d'une campagne nationale de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles	Activité en cours	Programmée pour octobre 2005	
	Elaboration et validation du module de formation en IEC et en recherche-action	Module élaboré et validé en janvier 2005		
	Formation de 24 encadreurs pédagogiques et points focaux scofi	Activité réalisée	En février 2005	
	Formation des membres des COGES et des comités sous régionaux scofi	Non réalisée	Attend le décaissement des fonds	
	Mise en place des subventions dans 200 villages	Non réalisée	Conditionnée par la formation des membres des COGES	
	Suivi des activités relatives aux PAL	Non réalisée	Conditionnée par le démarrage des activités PAL sur le terrain	



	Formation des enseignants en pédagogie de remédiation et système d'organisation du tutorat	Réalisée		
	Recrutement d'une ONG pour la formation et l'encadrement des AME en gestion des AGR	Réalisée		
	Formation et encadrement des membres des AME en gestion des AGR	Non réalisée	Démarrage imminent	
	Mise en place des subventions pour l'appui au tutorat dans 80 villages	Non réalisée	Dépend des subventions aux PAL	
	Formation de 1098 enseignants en genre	Non réalisée	Attend le décaissement des fonds	
	Elaboration d'un guide du maître	Activité en cours.		
	Révision et application des textes de protection des filles	Non réalisée	Fonds non encore disponible	
	Formation des agents de la DPSFF en statistique	Non réalisée		

Voyage d'études au profit des cadres de la DPSFF	Non réalisée	Attend la réponse du pays haute	
Organisation d'une table de concertation des partenaires intervenant dans le domaine de la scolarisation des filles	Activité réalisée		
Attribution des prix d'excellence et d'encouragement aux meilleures élèves filles	Activité réalisée		
Appui en matériel scolaire pour élèves	Non réalisée	Prévue pour octobre 2005, TDR élaboré et transmis à l'IDA	
Suivi -évaluation des activités de scolarisation des filles	Non encore effectif	Dépend des autres activités	

Ce tableau montre que sur 27 activités prévues, 12 sont déjà réalisées dans les délais (soit un taux d'exécution de 44, 44%) ; 7 activités (soit 25,92%) peuvent se réaliser d'ici fin septembre et début octobre 2005 si les ressources financières nécessaires arrivent à être disponibles ; donc il n'y a pas d'inquiétude majeure pour le moment en ce qui les concerne. Par contre 8 activités (soit 29,62 %) ne sont pas encore réalisées et enregistrent un retard certain par rapport aux prévisions. La réalisation de ces activités ne pourra certainement intervenir qu'au courant de l'An 3. Aussi toutes ces activités réalisées ne l'ont été que dans les zones cibles du PADEB en scolarisation des filles soit 6 départements des régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Faut de financement, les 5 régions restantes du pays (Agadez, Diffa, Dosso, Tillabéri et la communauté urbaine de Niamey) n'ont pas été touchées par ces interventions.

### **Difficultés rencontrées**

Ce tableau fait ressortir un taux d'exécution des activités inférieur à 50%.

Cette faible performance est liée à la conjugaison de plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- le grand retard enregistré pour le démarrage effectif du programme ;
- le problème de mise à disposition effective des fonds ;
- le retard dans le démarrage effectif de la rentrée scolaire 2004-2005 ;

Or avec le retard d'environ un an enregistré par la 1<sup>ère</sup> phase du PDDE, la persistance de cette situation n'est pas souhaitable.

L'autre problème auquel fait face le volet scolarisation des filles c'est le caractère trop ciblé et trop limité des interventions. Or pour espérer réduire de façon significative les disparités entre les filles et les garçons dans le domaine scolaire, les actions de la sous composante scolarisation des filles doivent avoir une envergure nationale, c'est-à-dire couvrir l'ensemble du pays ou au moins la grande majorité des zones où le problème se pose avec acuité.

Il est donc souhaitable d'élargir les actions au niveau des autres régions et sous régions. Pour ce faire, au delà du financement PADEB qui ne concerne que 6 départements de 3 régions du pays, d'autres ressources financières importantes doivent être mobilisées à temps pour la suite du programme.

### **Propositions ou suggestions**

Pour remédier à la situation et espérer atteindre les objectifs visés, nos principales propositions ou suggestions sont :

- Etendre aux autres régions et sous régions les actions ou interventions retenues ;
- Alléger les procédures d'approbation et de mise en place des fonds.
- Mobiliser des ressources financières supplémentaires en vue de toucher une plus grande partie du pays.

## **V. Composante qualité**

Les principaux objectifs de la composante pour la période 2004-2005 sont :

- élaborer les programmes d'études du cycle de base 1 et du non formel ;
- préparer les conditions de l'expérimentation des curricula du non formel ;
- améliorer l'environnement pédagogique des structures chargées de la formation initiale des enseignants et encadreurs des cycles de base 1 et 2 et du non formel ;
- améliorer la formation continue des enseignants et encadreurs des cycles de base 1 et 2 et du non formel ;
- doter les élèves et enseignants de matériels didactiques de qualité et en quantité suffisante ;
- mettre en place un dispositif de suivi des acquis scolaires.

Pour atteindre ces objectifs, le MEBA a retenu une approche intégrée articulée autour de la refondation des curricula, de la réforme de la formation initiale et continue des enseignants de l'amélioration des contextes d'apprentissage. Cependant, l'analyse de la programmation du développement des curricula met en évidence que celui-ci ne pourrait avoir un impact significatif dans l'atteinte des objectifs visés dans la première phase du programme (2003 2007). C'est pourquoi, s'est imposée la nécessité de mettre l'accent sur les activités en rapport avec la qualité pouvant permettre d'atteindre les objectifs visés. Il s'agit :

- de la formation initiale et continue des enseignants, éducateurs et encadreurs ;
- de la dotation des élèves en manuels scolaires et en outils pédagogiques de qualité et en quantité suffisante ;
- de la mise en place d'un dispositif permanent de suivi des acquis scolaires ;
- de l'expérimentation des innovations pédagogiques notamment dans le domaine du maintien scolaire des filles.

### **5.1 SOUS COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES CURRICULA ET INNOVATIONS PEDAGOGIQUES**

Ce volet Curricula et Innovations Pédagogiques constitue l'axe central de la réforme du système éducatif nigérien dans le cadre de la mise en œuvre du programme décennal de développement de l'éducation. Il se concentre autour des actions/activités de : (i) Refondation des Curricula, (ii) expérimentation de types d'Ecoles Rurales Alternatives, (iii) suivi des innovations pédagogiques et (iv) concepts, élaboration et fourniture de matériels pédagogiques.

### **5.1.1 Objectifs assignés au volet pour l'an 2 du PDDE**

#### **Sous volet "Refondation des Curricula"**

- Mettre en place les structures chargées de l'élaboration et de l'implantation des curricula ;
- Elaborer un document cadre d'orientation des curricula des cycles de base 1 et 2 et du non formel ;
- Organiser des ateliers d'imprégnation des membres des équipes nationales, régionales et sous régionales à l'approche par les compétences ;
- Sensibiliser les acteurs et partenaires de la refondation des curricula ;
- Elaborer les programmes d'étude du cycle de base 1 et 2, et du non formel ;
- Elaborer un document de stratégie, de mise à l'essai et d'extension – généralisation des curricula ;
- Mettre à l'essai les curricula du non formel.

#### **Sous volet "Ecoles Rurales Alternatives"**

- Mettre en place les équipes nationale et sous régionales de pilotage de l'innovation ;
- Sensibiliser les acteurs (encadreurs, enseignants, parents d'élèves) ;
- Assurer la formation de 6 encadreurs et 6 enseignants pour la mise à l'essai de l'innovation ;
- Assurer la formation de 6 encadreurs et 20 enseignants pour la phase d'expérimentation de l'innovation ;
- Doter les établissements en manuels scolaires, ouvrages de références et mobilier spécifique.

#### **Sous volet "Suivi des innovations pédagogiques"**

- Identifier les innovations pédagogiques exécutées par les partenaires du MEB/A ;
- Elaborer les outils de suivi – évaluation de ces innovations ;
- Organiser des missions de supervision dans les écoles concernées par les innovations ;
- Participer à l'évaluation de ces innovations en vue de leur éventuelle généralisation.

#### **Sous volet "Manuels scolaires"**

- Elaborer et assurer la validation de la politique nationale du livre scolaire ;
- Mettre en place les structures chargées de la gestion et de l'évaluation des manuels scolaires ;
- Assurer la formation des membres du Comité National d'Approbation et des rédacteurs des Manuels Scolaires en évaluation et rédaction de manuels ;
- Doter les élèves et enseignants en manuels et guides du maître.

### **5.1.2 Etat d'avancement du volet**

De manière générale, on relève une avancée très significative du niveau d'exécution des activités du volet et ce malgré le retard accusé pour l'An 1 de sa mise en œuvre.

Ce qui augure des meilleurs lendemains pour les apprenants du système éducatif en matière d'acquisitions.

### 5.1.2.1 Sous volet "Refondation des Curricula"

La refondation des curricula suit son cours avec la mise en place effective des structures chargées de l'élaboration et de l'implantation des curricula. Ainsi, les textes portant création et missions des différentes structures sont élaborés, de même que les textes relatifs à la désignation des membres desdites structures.

De plus un document cadre d'orientation des curricula des cycles de base 1 et 2 et du non formel est en cours de validation. Il est le fruit d'un diagnostic approfondi de l'existant établi et des messages forts issus des fora organisés du niveau sous régional au niveau national pour récolter les attentes des populations bénéficiaires de l'école.

En outre, il faut noter l'organisation d'ateliers d'imprégnation des membres des équipes, nationales, régionales et sous régionales à l'approche par les compétences. Ainsi, 655 personnes ont été sensibilisées à l'approche.

Certes, des avancées furent notées, cependant des contraintes ont émaillé l'exécution de certaines activités prévues notamment l'élaboration des programmes d'étude du cycle de base 1 et 2, et du non formel et celle du document de stratégie, de mise à l'essai et d'extension / généralisation des curricula. Ces contraintes sont liées essentiellement aux problèmes de mobilisation des ressources financières et à la mobilisation de consultants chargés de l'accompagnement des équipes.

<b>Actions entreprises</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Contraintes relevées</b>	<b>Mesures correctives</b>
Equipement de bureau pour le STP	La requête est élaborée et transmise à l'ACDI pour achat du matériel	Aucune contrainte n'est à relever	-
Mise en place des équipes en charge des curricula	Tous les textes portant création, missions, attributions et fonctionnement des organes ont été pris. Tous les textes portant nomination des membres de ces différents organes sont pris. Toutes les équipes (CNO, STP, ETEC, CSV, CRC, ETSREC) sont mises en place.	Aucune contrainte n'est à relever	-
Recrutement de consultants internationaux	Les consultants internationaux chargés d'accompagner les équipes sont recrutés.	Aucune contrainte n'est à relever	-
Réalisation des études socioculturelles et diagnostiques	Les TDR relatifs à cette action ont été élaborés et l'accord de financement obtenu.	Délais très courts au regard de l'ampleur des activités à réaliser.	Réorientation de l'action. En lieu et place des études socioculturelles seront organisés des fora sur

			les questions centrales de l'école nigérienne dans toutes les régions, sous régions et au niveau national. Les thématiques seront identifiées suite aux études diagnostiques.
Sensibilisation des acteurs et partenaires de la refondation des curricula	Cette action prévue au trimestre 3 de 2005 n'est pas encore réalisée.	-	Mise en place d'une équipe chargée de l'élaboration du document
imprégnation des membres des équipes d'élaboration à l'approche par les compétences	655 membres des équipes d'élaboration et d'orientation des curricula ont été sensibilisés à l'approche par les compétences	Aucune contrainte n'est à relever	-
<b>Elaboration des programmes d'études du cycle de base 1 et du non formel</b>	L'action prévue pour débiter au trimestre 2 de 2005 n'a pas encore débuté effectivement. Cependant : - les TDR pour l'identification des situations de vie substrat des programmes sont élaborés et acceptés par le partenaire. - Les consultants chargés de l'exécution sont identifiés.	Les études diagnostiques et socioculturelles préalables à la définition des orientations et la banque de situations de vie ne sont pas encore réalisées.	Accélération du processus par la révision de la stratégie. Les fora, les études diagnostiques et l'étude pour la constitution de la banque de situation se feront de manière concomitante.
<b>Elaboration d'un document de stratégie de mise à l'essai et d'extension/généralisation des curricula</b>	Le premier draft du document de planification stratégique est élaboré	RAS	Accélération du processus
<b>Mise à l'essai des curricula du non formel</b>	Non réalisé	Les curricula du non formel ne sont pas encore élaborés	Accélération du processus et recherche de synergie entre les directions en charge des curricula
<b>Formation des cadres chargés du pilotage des activités curriculaires</b>	Non réalisée	Retard accusé dans l'exécution des activités préalables	Accélération du processus d'élaboration des TDR et d'identification des écoles d'accueil

### 5.1.2.2 Sous volet "Ecoles Rurales Alternatives"

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Contraintes	Suggestions
Mettre en place les équipes nationale et sous régionales de l'innovation	Elaboration des textes portant création, missions et fonctionnement des équipes de pilotage.	Réalisé.		
	Désignation des membres des équipes de pilotage.	Réalisé.		

Sensibiliser les acteurs (encadreurs, enseignants, parents d'élèves)	Identification des écoles et enseignants pour la mise à l'essai.	6 écoles et 6 enseignants identifiés dont 3 à Ouallam et 3 à Filingué.		
	Organisation des missions de sensibilisation des acteurs.	Une session de sensibilisation organisée dans les 6 sites retenus.		
Assurer la formation de 6 encadreurs et de 6 enseignants pour la mise à l'essai de l'innovation	Elaboration d'un guide méthodologique pour l'enseignement dans les classes multigrades.	Un guide méthodologique de deux modules a été élaboré et validé.		
	Elaboration d'unités d'auto apprentissage à l'intention des élèves.	150 unités d'auto apprentissage ont été conçues pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 en français, mathématiques, sciences et géographie		
Assurer la formation de 6 encadreurs et de 6 enseignants pour la mise à l'essai de l'innovation (suite)	Formation des encadreurs et enseignants à la gestion des classes multigrades.	6 encadreurs et 6 enseignants ont été formés à la gestion des classes multigrades et à l'exploitation des unités d'auto apprentissage.		
	Mise à l'essai des outils pédagogiques dans les classes retenues pour la mise à l'essai.	Les outils ont été testés dans les 6 écoles retenues. Un rapport d'évaluation produit.		
Assurer la formation de 6 encadreurs et 20 enseignants pour la phase d'expérimentation de l'innovation	Correction des outils pédagogiques mis à l'essai dans les 6 écoles sur la base du rapport d'évaluation.	Le guide méthodologique corrigé. 150 unités d'auto apprentissage corrigées et en cours d'édition.		
	Organisation d'une session de formation des encadreurs et enseignants.	6 encadreurs et 20 enseignants formés à la gestion des classes et à l'exploitation des unités d'auto apprentissage.		
	Organisation de sessions de sensibilisation des acteurs dans les 20 zones retenues.	Une session de sensibilisation organisée dans les 20 sites retenus pour l'expérimentation.		
	Supervision du démarrage de l'expérimentation.	Une mission de 15 jours organisée à la rentrée.		



Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Contraintes	Suggestions
Doter les établissements en manuels scolaires, ouvrages de références et mobilier spécifique	Acquisition de manuels scolaires selon les ratios retenus par le PDDE (1 manuel par élève dans toutes les disciplines).	Acquisition de 240 manuels dans chaque discipline et d'un guide par enseignant et par discipline.		
	Dotation des écoles en ouvrages de référence pour les bibliothèques de classe et les coins apprentissage.	Acquisition de 432 ouvrages de référence pour les 6 écoles.		

### **Commentaires**

Un léger retard est intervenu dans l'exécution du sous volet, aucun consultant n'ayant répondu dans les délais à l'appel d'offre lancé par le MEB/A. Finalement, décision a été prise de réaliser l'activité à partir de ressources nationales en collaboration avec les assistants techniques français du programme PADEN.

#### 5.1.2.3 Sous volet "Suivi des innovations pédagogiques"

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Contraintes	Suggestions
Identifier les innovations pédagogiques exécutées par les partenaires du MEB/A.	Organisation d'une réunion de concertation avec les principaux intervenants dans le domaine des innovations pédagogiques.	Réalisé.		
Elaborer les outils de suivi – évaluation de ces innovations.		Non réalisé.		
Organiser des missions de supervision dans les écoles concernées par les innovations.				
Participer à l'évaluation de ces innovations en vue de leur éventuelle généralisation.				

### **Commentaires**

Quelques rencontres entre le MEB/A et les PTF ont eu lieu pour échanger sur les innovations en cours. Cependant jusqu'ici aucune stratégie n'a été mise en place pour la coordination des interventions et du suivi des actions sur le terrain.

#### 5.1.2.4 Sous volet "Manuels scolaires"

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Contraintes	Suggestions
Elaborer et assurer la validation de la politique nationale du livre scolaire	Elaboration du document cadre de la politique nationale du livre scolaire	Le document cadre a été élaboré et validé.		
	Validation du document cadre.			
	Elaboration et validation de la politique nationale du livre scolaire	Non réalisé.		
Mettre en place les structures chargées de la gestion et de l'évaluation des manuels scolaires	Elaboration des textes portant création, mission et fonctionnement du Comité de Gestion des Manuels et autres fournitures scolaires.	Réalisé.		
	Désignation des membres du Comité de Gestion des Manuels et autres fournitures scolaires	Réalisé		
	Elaboration des textes portant création, mission et fonctionnement du Comité National d'Approbation des Manuels Scolaires.	Réalisé		
	Désignation des membres du Comité National d'Approbation des Manuels Scolaires.	Réalisé		

Objectifs	Actions programmées	Niveau de réalisation	Contraintes	Suggestions
Assurer la formation des membres du Comité National d'Approbation et des rédacteurs des Manuels Scolaires en évaluation et rédaction de manuels	Elaboration des modules de formation.	En cours.		
	Organisation des ateliers de formation.	En cours. Les modules ont été élaborés. Les ateliers sont programmés pour octobre.		
Doter les élèves et enseignants en manuels et guides du maître	Dotation des élèves et enseignants en manuels et guides de lecture, de mathématiques et de sciences selon les ratios retenus par le PDDE.	Acquisition de : 976 440 livres de lecture ; 769 096 livres de maths ; 597 247 livres de sciences.		

	Dotation des élèves enseignants en manuels et guides de grammaire, histoire – géographie et éducation civique selon les ratios retenus par le PDDE.	Action en cours. Les DAO ont été élaborés.		
--	---	--	--	--

### **Commentaires**

Le texte portant politique du livre n'a pas été finalisé du fait que certaines mesures préconisées sont en négociation avec les autorités politiques.

## **5.2 SOUS COMPOSANTE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS, EDUCATEURS ET ENCADREURS**

Cette sous composante se subdivise en deux volets : formation initiale et formation continue.

### **5.2.1 Formation initiale**

L'objectif visé est d'améliorer la qualité de la formation des éducateurs du préscolaire et des enseignants du cycle de Base 1.

La formation initiale des enseignants du cycle de Base 1 s'effectue dans les Ecoles Normales (EN) qui sont au nombre de cinq (5) : Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. L'admission dans ces Ecoles Normales se fait sur la base d'un concours. Les niveaux de recrutement sont le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) pour les Instituteurs-Adjoints (I.A.) et le Baccalauréat pour les Instituteurs (I). La durée de la formation est d'un (1) an pour les deux catégories. Des sections spéciales sont ouvertes à l'intention des enseignants du terrain dans le double objectif d'une promotion interne et d'une amélioration de leurs compétences professionnelles.

Pour atteindre l'objectif ci-dessus, le MEBA a développé une stratégie opérationnelle consistant en la réforme des Ecoles Normales. Cette réforme a pour axes principaux l'élaboration d'un nouveau curriculum, l'amélioration du cadre d'étude et de travail des élèves maîtres et des encadreurs et la révision de l'ensemble des textes régissant ces établissements.

#### **5.2.1.1 Objectifs visés pour l'An 2**

Il s'agit d'améliorer la qualité de la formation initiale des enseignants au travers de :

- l'élaboration des textes réglementaires des EN ;
- l'augmentation des capacités d'accueil des EN ;
- l'amélioration des équipements pédagogiques ;
- le renforcement des moyens de fonctionnement ;

- la formation des encadreurs.

### **5.2.1.2 Etat de réalisation des activités programmées**

Le niveau de réalisation des différentes activités prévues pour l'An2 de mise en œuvre du PDDE est globalement acceptable. Les avancées constatées concernent l'élaboration des projets de textes réglementaires portant statut des encadreurs des écoles normales et des écoles annexes. Les activités relatives au génie civil, en occurrence la construction et/ou la réhabilitation des bibliothèques n'ont pas connu un début d'exécution. Il en est de même pour l'acquisition des ouvrages de référence au profit des écoles normales.

Les activités réalisées se présentent comme suit :

- **Elaboration et adoption des textes réglementaires des écoles normales**

Un état des lieux des écoles normales a été fait et un atelier de finalisation des textes organisé à Maradi. Il s'agit des textes portant statuts des encadreurs des EN et écoles annexes et ceux portant création organisation et missions des écoles annexes. Ces différents projets de textes ont été soumis aux Autorités compétentes pour adoption.

- **Equipped des salles de micro enseignement**

Le matériel audio visuel est déjà livré dans les cinq écoles normales en attendant la construction des salles.

- **Organisation des voyages d'études à l'intention des encadreurs des EN**

Un relève un voyage d'étude au Mali au profit de la DFIC et les EN sur financement du projet SOUTEBA.

- **Formation en didactique des encadreurs des EN**

Dans la programmation, il est prévu la formation à l'extérieur de 5 encadreurs en didactique des disciplines. Cependant, la DFIC a proposé de transformer cette activité en une formation sur place de 45 encadreurs en didactique des disciplines.

La manifestation d'intérêt pour le recrutement des consultants a été lancée, depuis près de 8 mois. A ce jour aucune offre n'a été enregistrée par la cellule de passation des marchés ou la DFIC. Aussi, la DFIC est-elle en train d'identifier les consultants internationaux afin de proposer des C.V à la Banque Mondiale pour non objection.

- **Dotation des EN en minis bus**

Sur les cinq EN, seule celle de Tillabéri a été dotée effectivement de minis bus. Cependant, un financement de cette logistique est acquis pour les EN de Dosso et Tahoua.

Quant aux autres activités, le niveau de réalisation reste très faible voire nul. Ceci s'explique en partie par les contraintes ci-après déclinées.

### **5.2.1.3 Contraintes identifiées**

## **5.2.2 FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS**

La réforme de la formation continue des enseignants a pour but d'améliorer de manière significative les prestations des éducateurs du préscolaire et des maîtres du cycle de base 1 en leur assurant un encadrement pédagogique de proximité et de qualité sous tendu par de stratégies opérationnelles et efficaces de formation en cours d'emploi.

### **5.2.2.1 Objectifs visés**

- Formation de 5.333 contractuels sans formation initiale ;
- Subventions accordées à 643 CAPED.

### **5.2.2.2 Etat d'exécution du volet formation continue des enseignants**

#### **○ Formation des enseignants contractuels sans formation**

La dernière vague de contractuels sans formation initiale est formée.

#### **○ Subventions aux CAPED**

Pour l'année 2004, 543, CAPED ont été subventionnées sur le PADEB pour un montant 220 millions ; En 2005 selon les prévisions le nombre de CAPED doit atteindre 710. Cependant la subvention n'a pas été mise en place à cause soit des problèmes de justificatifs (zones appuyées par l'AFD) soit du non déblocage des fonds (trésor national). Il n'est pas prévu d'appuyer les CAPED sur fonds PADEB en 2005.

#### **○ Organisation des réunions annuelles des directeurs d'écoles**

En 2004, deux réunions ont été financées sur fonds PADEB (une réunion en début d'année scolaire 2004-2005 et une en fin d'année 2003-2004).

Dans la stratégie mise en place ces réunions devraient se tenir dans les chefs lieux des secteurs pédagogiques. Au cours de ces réunions il sera procédé au bilan des activités (pour réunions de fin d'année) et à la programmation et lancement des activités de l'année en cours (pour les réunions de début d'année). Les différents rapports techniques devraient être synthétisés au niveau des IEB et DREBA et transmis à la DFIC pour exploitation.

A ce jour aucun rapport n'a été enregistré à la DFIC malgré l'information donnée à tous IEB et DREBA sur les modalités d'exécution de cette activité lors du lancement

des du PADEB dans les régions. La DFIC a aussi initié une correspondance de rappel à tous les DREBA sur la nécessité de transmettre les rapports des réunions annuelles des directeurs d'écoles. Selon les informations recueillies, les réunions ont été organisées dans les IEB au lieu des secteurs pédagogiques.

- **Dotation des secteurs pédagogiques en motos cross et les IEB en véhicules**

Après acquisition de ce matériel la DFIC a procédé à la répartition.

Tous les chefs secteurs pédagogiques sont dotés de motos cross y compris ceux du Franco-arabe en dehors des zones AFD qui sont en voie de l'être.

(16) IEB n'ont pas pu être dotés en véhicules dont 6 IEFA.

### **5.2.2.3 Contraintes identifiées**

La DFIC n'ayant pas de budget de supervision et de suivi des activités de formation continue, il n'a pas été possible de procéder à la formation des différents acteurs sur la nouvelle stratégie de formation continue des enseignants.

D'autre part La DFIC a des difficultés à récolter les données nécessaires pour procéder à un nouveau découpage des IEB en secteurs pédagogiques et CAPED. En effet, malgré les correspondances et les rappels adressés aux DREBA pour transmettre les données (nombre d'enseignants, écoles, extensions, situation du personnel enseignant et d'encadrement) des IEB la DFIC n'est toujours pas en possession de l'ensemble des données. Cette situation constitue un blocage à la programmation des activités des CAPED de 2005. C'est pourquoi la DFIC a proposé de conserver le même découpage que celui de 2004.

### **5.2.2.4 Suggestions**

Il est donc important que les différents contrôleurs de gestion qui sont sensés maîtriser les modalités d'exécution et l'éligibilité des activités veuillent à la bonne exécution du programme.

Un budget de supervision conséquent doit être mis à la disposition de la DFIC pour une meilleure coordination des activités de formation initiale et continue des enseignants.

## **5.2.3 FORMATION CONTINUE DES ENCADREURS**

Les termes de référence révisés relatifs à la formation des IEB et CP en approche genre, élaboration des Projets d'école, gestion des classes multigrades, gestion et administration des établissements ont été transmis à la Banque Mondiale qui n'a pas encore donné la non objection depuis plus de 4 mois.

## **5.2.4 Suivi des activités des CAPED**

Seules les zones appuyées par l'AFD ont été visité pendant l'année scolaire écoulée. Aucune mission de supervision n'a pu être organisée dans les autres inspections par manque de financement.

Cependant à partir d'octobre il sera possible à la DFIC de réaliser un bilan de la formation continue des enseignants et de procéder à la formation des différents acteurs sur la nouvelle stratégie de formation continue des enseignants.

## **Conclusion**

Plusieurs activités ont un taux de réalisation très faible ou n'ont pas pu être réalisées pour différentes raisons :

- la non débloqué des fonds : c'est le cas des voyages d'études des encadreurs des EN, la formation des encadreurs, les constructions et les réhabilitations des salles des classes, des bibliothèques, des salles de micro enseignement des EN ;
- la lourdeur dans la procédure soit de passation des marchés soit dans la mise en place des fonds ; C'est le cas des acquisition des motos cross, des subventions aux CAPED , des formations des encadreurs et des équipements des zones AFD c'est aussi le cas des constructions et acquisitions du matériel roulant financés par SOUTEBA ainsi que les subventions aux CAPED financées par l'état;
- le manque de financement : c'est le cas des activités de formation du préscolaire, de l'éducation spéciale et des encadreurs des EN. On peut aussi citer les constructions les réhabilitations, l'acquisition du matériel roulant des EN de Maradi et Zinder les constructions de certains secteurs pédagogiques.

Par ailleurs la nouvelle stratégie de formation continue des enseignants n'est bien comprise par les enseignants et encadreurs à cause du déficit d'information.

Une mission de formation et d'information des différents acteurs est déjà programmée par la DFIC à la rentrée prochaine.

Cependant des résultats encourageant ont été obtenus :

- La dotation de la majorité des inspections en véhicules et les secteurs pédagogiques en motos cross a permis d'effectuer 6012 Visites de classes (soit un taux de réalisation de 49.11% et 1523 inspections (soit un taux de réalisation de 51.80%.....
- Il n'y a plus de conseiller pédagogique faisant fonction d'inspecteur. Toutes les inspections sont dotées d'inspecteurs titulaires ;
- A partir d'octobre 2005 chaque EN sera dotée d'au moins deux inspecteurs et trois CP ;
- De même il n'y aura aucun enseignant contractuel sans formation pédagogique sur le terrain. L'ensemble des enseignants se trouvant dans cette situation est formé.

### 5.3 SOUS COMPOSANTE SUIVI DES ACQUIS SCOLAIRES

Les activités prévues au titre de la sous composante suivi des acquis scolaires s'articulent autour de :

- **la formation de 8 cadres de la division nationale par un consultant :** Cette formation sera assurée par un consultant qui sera recruté à cet effet. Les 8 membres recevront une formation qu'ils répercuteront aux membres des cellules régionales.
- **la formation de 64 membres des cellules régionales :** Ce sont les membres de la division nationale qui assureront cette formation en atelier. Il s'agira d'élaborer et de tester les outils d'enquêtes.
- **la réalisation des enquêtes :** Elles auront pour objet de déterminer le niveau des indicateurs des acquis scolaires.
- **la réalisation des études MLA.**



### **5.3.1 Etat d'exécution**

#### **5.3.1.1 Volet Examens Scolaires et Volet Examens et Concours Professionnels**

Les examens et concours scolaires et professionnels prévus pour se réaliser obligatoirement en 2004/05 sont organisés. Seul, le test de recrutement de Enseignants contractuels Franco-arabes ne peut être organisé dans la période, mais pour octobre et novembre 2004.

Un atelier national sur l'harmonisation du protocole de passation du CFEPD et CEPE/FA prévu du 29/03/2005 au 02/04/2005 n'a pas pu se tenir par faute de financement (PADEN). L'activité sera reconduite en 2005/06.

#### **5.3.1.2 Volet « Suivi des Acquis Scolaires » :**

Dans le cadre de l'exécution du PDDE, un système d'évaluation est institutionnalisé. Il est basé sur celui développé par le MLA, le PASEC et la cellule Evaluation de l'ENS. Des tests standardisés en langues (Français), mathématiques et étude du milieu ont été élaborés et administrés au CP, CE2 et CM2 à un échantillon représentatif des caractéristiques de l'école Nigérienne. Les objectifs visés de la sous composante sont :

- identifier, à partir des évaluations périodiques, des apprentissages, les facteurs qui influencent les acquis des élèves, et de proposer éventuellement des ré médiations.
- Mesurer l'impact des reformes des reformes introduites, les progrès réalisés en matière d'apprentissage.
- Renforcer les capacités nationales en matière de suivi et évaluation des acquis scolaires.
- Fournir des indications précises aux décideurs et gestionnaires du système éducatif sur les rendements scolaires.

#### **b) Objectifs 2004/2005 (octobre 2005 –septembre 2005)**

- La mise en place au sein de la Direction de l'Évaluation des Examens et Concours, d'une division nationale de l'Évaluation et du Suivi des Acquis Scolaires.
- La mise en place des cellules régionales chargées du suivi de la qualité des apprentissages.
- La Formation des membres des divisions Nationale et Régionales en méthodologie du testing. Un consultant international encadrera les membres de la division nationale qui prendront en charge ensuite la formation des membres des cellules régionales.

- L'organisation des deux enquêtes nationales en 2004 et 2006 (prévision initiale)
- La dotation des équipes nationales et régionales en équipements et moyens de fonctionnement.
- Le suivi de cohortes d'élèves du cycle de base 1.

c) Etat d'avancement du volet/ sous programme (avancées, difficultés, suggestions)

\* mise en place, au sein de la Direction de l'évaluation des Examens et Concours de la Division de l'Evaluation et Suivi des Acquis Scolaires, et au niveau des Directions Régionales de l'Education de Base et de l'Alphabétisation, de cellules régionales chargées de l'Evaluation et du Suivi de la qualité des apprentissages.

La composition des cellules régionales est à l'image de celle de la division nationale qui comprend :

- 1 spécialiste en évaluation, responsable
- 3 didacticiens spécialistes en langues et communication (français, arabe et langues nationales)
- 1 didacticien spécialiste en mathématiques
- 2 didacticiens spécialistes en étude du milieu
- 1 statisticien.

Pour la définition de ces profils et l'affectation des ressources humaines, il a été tenu compte des compétences développées dans le cadre du MLA et du PASEC.

\* le recrutement d'un consultant international spécialisé en méthodologie du testing, à la fin du mois d'avril 2005. Il travaille avec l'équipe nationale, et a proposé un réaménagement de son programme d'intervention initial. Il a déjà deux mois de travail avec l'équipe.

La formation des membres des cellules régionales est prévue pour octobre et novembre 2005 sur financement PADEB.

\* L'organisation de l'enquête nationale prévue initialement en juin 2004 sur financement PADEB, elle ne s'est déroulée que du 16 au 29 mai 2005. Les instruments ont été élaborés à partir de ceux utilisés dans le cadre du MLA, du PASEC et du SEDEP. La passation des épreuves (élaboration en mai 2004, pré test et validation en décembre 2004 et février 2005) a eu lieu entre le 23 et le 27 mai 2005.

- 150 écoles réparties dans toutes les inspections de l'enseignement de cycle de base 1 (à l'exception de Bilma pour des problèmes d'accès) ont été retenues par échantillonnage statistique. Les niveaux concernés au niveau de chaque école sont le CP, le CE2 et le CM2 à raison de 15 élèves par niveau et par école, soit 6750 élèves. 76 testeurs (1 testeur

pour deux écoles) ont été recrutés et formés. Les épreuves ont été corrigées, les données saisies et analysées et le rapport provisoire d'enquête est disponible. Les rapports régionaux sont en cours d'élaboration. Les résultats de l'enquête nationale seront présentés en octobre 2005 à la revue conjointe.

Le consultant développera, en même temps, d'autres thèmes de formation (formation à la statistique descriptive, élaboration d'une méthodologie de l'évaluation des innovations pédagogiques, formation à l'élaboration de modules de formation à l'intention des enseignants, etc).

\* la dotation de la division nationale en équipement (véhicule, micro-ordinateurs et moyens de fonctionnement.

\* la dotation, de la division de l'Evaluation en fonds documentaires sur financement PADEB. Le dossier n'est pas à cette date au point : la liste des ouvrages n'a pas été totalement établie. Cette activité est reconduite pour 2005/06.

\* Le renforcement des capacités humaines

**\* La Coopération Française a pris en charge, du 11 au 30 juin 2005, la formation au Maroc de trois cadres de la division nationale, en statistiques éducatives.**

\* Autres perspectives : le Projet Edu FAD 2 a prévu des formations en évaluation pour les cadres de la division nationale. Le dossier n'est pas encore fiscalé.

\* Le suivi des cohortes n'a pas encore trouvé de financement. Cette activité qui s'étalera sur 3 ans, concernera des élèves de CP dans 20 écoles. Cette cohorte sera évaluée aux niveaux suivants : CP, CE2 et CM2. La suivi des cohortes permettra

- de mesurer et suivre de façon continue sur une période de 3 ans la qualité des apprentissages.
- d'établir des schémas et des modèles relatifs à la mise en place des procédures de remédiation.
- de disposer de banque de données .
- de développer une culture d'évaluation chez les enseignants.

\* Une évaluation du niveau des Elèves maîtres des ENI, en français, mathématiques et culture générale avait été envisagée en 2005. Les instruments proposés ont été examinés par les membres de la division nationale. Un pré test de ces instruments avait même été prévu en mars 2005, mais il n'a pas eu lieu pour des problèmes de financement.

\* Une enquête MLA a été conduite en novembre 2004 par la coordination du Programme EPT. Ses résultats ne sont pas encore parvenus au niveau de notre direction.

## **5.4 Sous composante EDUCATION ENVIRONNEMENTALE**

### **1. Présentation du sous programme**

#### **1.1. Situation- Création**

La Cellule pour la Généralisation et la Pérennisation de l'Education Environnementale (CGPE ) est une structure du MEB/A créée par arrêté N° 0166/MEN/SG du 15 juin 2001 pour amplifier les acquis du Programme de Formation Information pour l'Environnement (PFIE-Niger). Elle est située au 9<sup>e</sup> étage de l'immeuble Sonara II (aile gauche).

#### **1.2. Objectifs poursuivis**

La CGPE a pour objectif de contribuer à l'avènement d'une Génération Nouvelle de Gestionnaires de l'Environnement (GNGE) par la généralisation de l'éducation environnementale (EE) au cycle de base et son extension au préscolaire, au secondaire et au non formel.

#### **1. 3. Actions/ activités**

La CGPE se propose d'atteindre ses objectifs en mettant en œuvre des activités pratiques dans les domaines suivants :

- formation des formateurs ;
- conception et diffusion d'outils pédagogiques spécifiques à l'EE ;
- sensibilisation à travers les media ;
- expérimentation de l'Education Relative à l'Eau Basée sur les valeurs (EREau BV) dans  
10 Etablissements de l'éducation formelle et 30 centres d'alphabétisation de la communauté urbaine de Niamey ;
- Suivi et évaluation des activités menées.

#### **1. 4. Moyens attendus**

Les moyens attendus pour la mise en œuvre des activités du deuxième trimestre de l'année 2004 - 2005 sont de l'ordre de **deux cent dix neuf millions cinquante un mille cinq cents** (219 051 500) francs CFA.

### **2. Objectifs assignés pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2004-2005 (Janvier- mars).**

Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre de janvier à mars 2005, les activités du 1<sup>er</sup> trimestre ont été reconduites. Il s'agit de :

## **La formation :**

- la formation de 5 cadres de la cellule en informatique, planification ;
- le parachèvement de la mission de supervision des encadreurs à l'utilisation des nouveaux manuels d'EE (édition PFIE/ Niger) ;
- l'identification des établissements pilotes (préscolaires, CB2) et centres d'Alphabétisation
- l'élaboration de 8 modules et la formation de 256 encadreurs et 353 enseignants aux concepts, contenus et méthodologie de l'EE,
- l'élaboration et la reproduction en 200 exemplaires de modules de formation de 11 inspecteurs, 24 conseillers pédagogiques, 86 enseignants et 30 animateurs des centres Alpha sur l'intégration des valeurs humaines dans l'Education Relative à l'Eau.

## **▪ La sensibilisation :**

- la conception et la diffusion de 4 messages de sensibilisation et spot publicitaire à travers les radios et les télévisions ;
- la production et diffusion de 2 000 posters, 15 plaques devant les écoles, 1500 dépliant, 1500 bulletins, 1000 calendriers.

## **▪ Edition et/ou réédition d'outils pédagogiques spécifiques à l'EE :**

- Au cycle de base 1, il a été prévu : la révision et la reproduction du livre de référence et du guide méthodologique ;
- Au préscolaire, les activités prévues sont : l'élaboration d'un cahier de charges techniques des outils pédagogiques du préscolaire, l'élaboration et la reproduction du livre de référence et du guide méthodologique, la conception et la reproduction de livrets de préapprentissage (contes, langage, pré lecture, pré mathématiques) ;
- Au cycle de base 2, c'est l'élaboration d'un cahier de charges pédagogique spécifique à l'EE, la production des outils pédagogiques (livres de référence et guides méthodologiques) qui ont été programmées ;
- Au niveau du non formel la révision, il a été prévu : la traduction en langues nationales du guide des travaux pratiques, l'élaboration et la reproduction en 2 200 exemplaires de modules de formation (environnement et développement durable, désertification, hygiène et assainissement) des encadreurs et des apprenants.

## **▪ Appui aux écoles**

la cellule a prévu l'acquisition du matériel pour l'installation de vergers scolaires et du compostage des ordures, l'adduction d'eau dans les écoles dépourvues, la construction des latrines et de dispositifs de lavage de mains, le reboisement des cours des écoles et la mise en place des poubelles dans les écoles.

### **3. Etat d'avancement du sous programme**

#### **3.1 Les activités réalisées**

Au cours de ce 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier - mars 2005), le sous programme « Education Environnementale » n'a pas évolué dans son exécution par manque de moyens financiers.

Néanmoins, grâce à l'appui d'autres partenaires, la cellule a pu réaliser quelques activités qui se résument comme suit :

- l'évaluation de la formation en EE dispensée aux enseignants de la zone périphérique du Parc W et celle de girafe qui s'est effectuée grâce à l'appui financier de l'Union Européenne, à travers le projet « ECOsystèmes Protégés en Afrique Soudano- Sahélienne (ECOPAS) ;
- la mission d'identification des écoles situées dans les zones à plans d'aménagement en vue de l'élaboration d'un programme d'EE. Cette mission a été financée par le Projet d'Aménagement des forêts Naturelles (PAFN) qui envisage la formation des desdites en EE;
- l'élaboration de quatre termes de référence relatifs à la formation des acteurs impliqués dans la généralisation de l'EE au niveau de tous les ordres et types d'enseignement et au parachèvement de la supervision de la formation des encadreurs sur l'utilisation des nouveaux manuels d'EE ;
- La poursuite de la révision des manuels d'EE financée par l'ECOPAS

#### **3.2 Difficultés majeures**

Blocage de la rentrée  
Manque de moyens financiers

#### **3.3 Les principaux défis sont :**

- Outiller tous les enseignants de rudiments nécessaires leur permettant de faire de l'Education Environnementale une réalité vivante dans leurs pratiques quotidiennes de classes.
- Concevoir et diffuser des supports pédagogiques spécifiques à l'EE pour tous les ordres et types d'enseignement.

#### **3.4 Suggestions :**

Au regard des défis à relever et vu l'importance de l'Education Environnementale dans un pays sahélien comme le nôtre, il serait souhaitable que les autorités du MEB/A fassent un plaidoyer en faveur de l'EE afin que l'école nigérienne mette les élèves à l'abri de leurs besoins.

Il est nécessaire de rappeler que faire de l'EE à l'école et dans les communautés, c'est aussi contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable.

#### 4. Tableaux des données et indicateurs

N° Actions	Intitulé des actions	Programmation 2 <sup>ème</sup> trimestre 2004-2005			Réalisation 2 <sup>ème</sup> trimestre 2004-2005		
		Janvier	Février	Mars	Janvier	Février	Mars
01	<b>Formation</b>						
	<b>CGPE</b>						
	Formation de 5 cadres de l'équipe technique(ET) en informatique, planification	Elaboration TDR	Préparation DAO	Sélection consultant			
	<b>CB1</b>						
	Supervision de formation des encadreurs à l'utilisation des nouveaux manuels d'EE(édition PFIE/Niger)		-mise à disposition des fonds des fonds -Mission de supervision				Elaboration des TDR
	Renforcement des capacités (formation des formateurs en EE)						Elaboration des TDR
	Evaluation formation des enseignants de la zone girafe et du Parc W	Elaboration des TDR	Mise à disposition de fonds et exécution de l'activité			Evaluation formation des enseignants en EE (Parc W et Zone girafe)	



					Identification des écoles situées dans les zones à plans d'aménagement dans les régions de Dosso, Maradi et Tillabry
	<b>Précolaire</b>				
		Formation de 12 encadreurs et de 141 éducateurs aux concepts, contenus et méthodologie de l'EE			Elaboration des TDR
	CB2				
			-Mise à disposition des fonds -Identification de 32 établissements pilotes -formation de 192 professeurs de SVT, Géo et Français des établissements pilotes en EE		Elaboration des TDR
	<b>Non formelle</b>				
			Formation de 11 Inspecteurs, 24 CP, 86 enseignants et 30 animateurs des centres Alpha sur l'intégration des valeurs humaines dans l'éducation relative à l'eau		Elaboration des TDR

02	<b>Sensibilisation</b>	-Mise à disposition des fonds -Production et diffusion de 4 messages et spots publicitaires à travers les presses nationales et les radios de proximité -Production et diffusion de supports de sensibilisation (2 000 posters, 15 plaques devant les écoles, 1500 dépliant, 1500 bulletins, 1000 calendriers)					
03	<b>Edition/ Réédition</b>						
	<b>CB1</b>						
				-Mise à disposition des fonds -Révision des livres de lecture(CI, CP, CE et CM), du livre de référence et du guide méthodologique	Poursuite de la révision des livres de lecture(CI, CP, CE et CM), du livre de référence		
	<b>Précolaire</b>						

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise à disposition des fonds</li> <li>-Elaboration d'un cahier des charges techniques des outils pédagogiques</li> <li>-conception et production du livre de référence et du guide méthodologique</li> <li>- conception des livrets de préapprentissage(contes, langage, pré-lecture, maths)</li> </ul>				
	<b>CB2</b>					
		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise à disposition des fonds</li> <li>-Elaboration d'un cahier de charges pédagogiques spécifiques à l'EE</li> <li>-Production et reproduction des outils pédagogiques(livre de référence, guide méthodologique)</li> </ul>				
	<b>Non formelle</b>					

		-Mise à disposition des fonds	<b>-Elaboration d'un cahier de charges</b> -Révision, traduction en langues nationales du guide des travaux pratiques			Elaboration des TDR
		-Elaboration de modules de formation (environnement et développement durable, désertification, hygiène et assainissement)				
	<b>CB 1 &amp; 2</b>					
		-Mise à disposition des fonds -Acquisition du matériel pour l'installation des vergers scolaires et compostage des ordures -Reboisement des cours d'écoles -Mise en place des poubelles dans les écoles				

## 5.5 Sous composante Santé/nutrition/sida

### 1. Objectifs 2004/2005 (octobre 2004 – septembre 2005)

#### Activités

##### 2004-05

Dotation des établissements du préscolaire en boîtes à pharmacie

Dotation des établissements du cycle de base 1 en boîtes à pharmacie

Dotation des établissements du cycle de base 2 en boîtes à pharmacie

Construction 3022 blocs latrines dans les établissements des cycles de base 1 et 2 et au préscolaire

Sensibilisation des vendeurs d'aliment en hygiène

X  
  
Mise en place de comités scolaires de lutte contre les IST/VIH/SIDA u cycle de base 2

Déparasitage des élèves de 9792 établissements du préscolaire et du cycle de base 1 et distribution de micro-nutriments

Prise en charge de 67800 rationnaires  
44962

#### 2. Etat d'avancement du volet/ sous programme (avancées, difficultés, suggestions)

**Il est à souligner qu'à ce niveau, les activités programmées n'ont pas été encore réalisées car les fonds logés dans le fonds commun n'ont pas été débloqués à ce jour.**

**S'agissant des fonds Danois d'un montant de cinquante sept millions trois cents mille (57 300 000F) Francs CFA prévus pour les activités de 2005 sont en instance de déblocage, car une correspondance a été adressée par le Ministre de Tutelle à son homologue de l'Economie et des Finances en vue de la libération exceptionnelle des crédits y afférents. (voir lettre N°001616/MEBA/DGAR/DRFM du 16/09/2005).**

**Concernant les activités du financement FAD, à travers le Projet de renforcement de l'Education de Base (Projet EducationII /FAD), ce sont surtout des études à réaliser et elles sont au stade de la transmission des lettres d'invitation aux Consultants et Bureaux d'Etudes pour approbation de la BAD.**

## **VI. Bilan financier**

5.1 Bilan financier (ressources nationale, fonds commun, IMOA/EPT et projets)

5.2 Eléments de passation de marché

## **VII. Le Ministère de l'Economie et des Finances : *quelles leçons tirées de la mise en œuvre du PDDE dans le cadre d'une approche programme ?***

(Outils de gestion : CDMT, Budget - programme, fonds commun, PPTE, etc.)

## **VIII. Annexes**